

Université A. MIRA de Bejaia

Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Science de Gestion

Département des Sciences de Gestion

Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention du diplôme de « Master »

Spécialité science de gestion

Option : Comptabilité et Audit

Thème :

Le financement bancaire d'un crédit d'investissement

**Cas : de banque de l'agriculture et du développement rural BADR Agence
de Bejaia 364**

Préparé par :

- Dahdah Halim

- Lachemi Nadjib

Encadré par :

- M^{me}. Messaoudi Ouafa

Année universitaire : 2019 / 2020

Remerciement

Louange à dieu tout puissant de nous avoir donné la puissance et la volonté suffisante pour accomplir ce travail.

Nous tenons tout d'abord à remercier notre promoteur Mme MESSAOUDI OUAFA Pour sa disponibilité, son aide précieuse et pour tous ses conseils judicieux formulés au cours de notre travail.

Nous exprimons également nos vifs remerciements à l'ensemble du personnel de la Banque de l'agriculture et de développement rural de Bejaia agence (364), surtout Mr KADI Khaled qui est le directeur de la Banque qui nous orienter et diriger au cours de la période de stage.

Nous remercions également nos professeurs pour leur soutien fort remarqué durant notre formation académique.

Enfin, nos vifs remerciements et notre profonde gratitude sont adressés à tout nos amis qui nous ont beaucoup aidés durant la période de réalisation de ce mémoire avec leurs conseils et encouragement.

HALIM*NADJIB

Dédicace

Avec un cœur plein d'amour et de fierté je dédie ce travail

Qui résulte une partie de mes études

À mes chers parents pour tous leurs sacrifices, leurs amour, leurs tendresse, leurs soutien et leurs prières tout au long de mes études.

À Mes frères et sœur vous êtes les êtres qui me sont les plus chers au monde, merci pour tout ce que vous avez fait pour moi.

À tous ceux qui ont contribué de loin ou de près à la réalisation de ce travail

Enfin, mes gratitudes à mon binôme NADJIB et sans oublier tous mes amis.

Que dieu vous garde pour moi.

D. Halim

Dédicace

*Avant tout, je remercie Dieu le tout puissant qui m'a procuré courage et volonté
terminer ce travail.*

*Mes chers parents, mon père qui m'a indiqué la bonne voie et qui a sacrifié
sa vie pour mon bien être, ma mère qui a attendu avec patience les fruits de
sa bonne éducation et qui m'a beaucoup aidé, encouragée et soutenue
durant mon parcours des études.*

A ma chère sœur Nadia.

A ma grande mère Zahra.

A mon frère Salem.

A mes amis Yacine, Nabil, Fatah.

A mon binôme Halim et toute la promotion CA.

Enfin, je le dédie à toute personne qui m'a soutenu de près ou de loin.

L. Nadjib

Liste des abréviations

BADR	Banque de l'Agriculture et de Développement Rural
BNA	Banque National d'Algérie
BFR	Besoin en Fond de Roulement
BOAL	Bulletin Officielle des Annonces Légales
CA	Chiffre d'Affaire
CI	Centrale des Impayés
CAF	Capacité d'Autofinancement
CCP	Compte Courant Postal
DRA	Délais de Récupération Actualisée
DGA	Direction Général Adjoint
DR	Délais de Récupération
EBE	Excédent Brut d'Exploitation
FNT	Flux Net de Trésorerie
FRNG	Fond de Roulement Net Global
FR	Fond de Roulement
TR	Trésorerie
MC	Marge Commercial
PV	Procès-verbal
PE	Production d'Exploitation
PDG	Président Directeur Général
RS	Ressources Stable
ES	Emplois Stable
RCAI	Résultat Courant Avant Impôt
RE	Résultat d'Exploitation
RN	Résultat Net
SIG	Solde Intermédiaire de Gestion
SPA	Société Par Action
IP	Indice de Profitabilité
TRI	Taux de Rentabilité Interne
TCR	Tableau de Compte de Résultat
TN	Trésorerie Net

VR	Valeur Résiduelle
VAN	Valeur Actuelle Net
VRI	Valeur Résiduelle de l'Investissement
IBS	Impôt sur le Bénéfice des Sociétés
I_o	Investissement Initial
CF	Cash-Flow
I	Taux d'Actualisation

Liste des Tableaux, Schémas et Figures

Liste des tableaux :

N° Tableau	Intitulé du Tableau	Page
Tableau N°01	Calcul de la CAF par la méthode soustractive	35
Tableau N°02	Calcul de la CAF par la méthode additive	35
Tableau N°03	Les ratios de solvabilité	36
Tableau N°04	Les ratios de rentabilité	37
Tableau N°05	Le tableau des grandes masses	38
Tableau N°06	Le compte résultat prévisionnel	48
Tableau N°07	Emplois et ressources	49
Tableau N°08	Le coût du projet	68
Tableau N°09	Les fonds propres et le crédit sollicité par la banque	69
Tableau N°10	L'actif du bilan financier	70
Tableau N°11	Le passif du bilan financier	71
Tableau N°12	Présentation des soldes intermédiaires de gestion	73
Tableau N°13	La capacité d'autofinancement	74
Tableau N°14	Les ratios de rentabilité	75
Tableau N°15	Les ratios de solvabilités	76
Tableau N°16	Les grandeurs significatives	78
Tableau N°17	Répartition des investissements	80
Tableau N°18	Amortissement des investissements	81
Tableau N°19	Le compte résultat	82
Tableau N°20	Cash-flows actualisé cumulé	85
Tableau N°21	Evolution prévisionnel du taux de rentabilité interne	87
Tableau N°22	Evolution prévisionnel du taux de rentabilité interne	88

Liste des schémas :

N° Schéma	Intitulé de schéma	Page
Schéma n°01	Le fond de roulement positif	39
Schéma n°02	Le fond de roulement nul	40
Schéma n°03	Le fond de roulement négatif	40
Schéma n°04	La trésorerie positive	43
Schéma n°05	La trésorerie négative	43
Schéma n°06	La trésorerie nulle	44

Liste des figures :

N° Figure	Intitulé de la figure	Page
Figure n°01	Le cycle de vie d'un produit	45

Sommaire

Liste des abréviations

Liste des Tableaux, Schémas et Figures

Introduction générale.....	i
Chapitre I : Généralités sur l'investissement et le crédit d'investissement	4
Introduction	5
Section 01 : notion générale sur l'investissement.....	5
Section 02 : Notion générale sur le crédit.....	10
Conclusion.....	19
Chapitre II : Evaluation d'un projet d'investissement	20
Introduction	21
Section 01 : montage d'un dossier de crédit d'investissement.....	21
Section 02 : l'analyse financière d'un crédit d'investissement	30
Conclusion.....	53
Chapitre III : Étude d'un dossier de crédit d'investissement au sein de l'agence BADR (364) de Bejaia	54
Introduction	55
Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil.....	56
Section02: Le financement d'un crédit d'investissement.....	65
Conclusion.....	89
Conclusion générale	90
Annexes.....	93
Références bibliographiques	101

Table des matières	103
Résumé.....	110

Introduction générale

Introduction générale

Au sein d'une économie, la banque, en tant qu'institution financière, joue le rôle d'intermédiation entre les différents agents économiques, elle est le passage obligé du financement d'une économie. Compte tenu, la capacité d'investissement des entreprises dépend du financement bancaire car l'autofinancement ne suffit pas.

Le système bancaire algérien a connu de nouvelles réformes se traduisant par une ouverture au secteur privé national et international, un nouveau cadre réglementaire et juridique facilitant l'installation d'établissements financiers en Algérie, création de sociétés de leasing, le refinancement hypothécaire, le capital-risque, l'assurance à l'exportation, les crédits aux particuliers, ainsi, donnant aux banques la possibilité de mettre en place de nouveaux produits et de nouvelles prestations demandées par un marché en pleine expansion.

On outre le nouveau paysage financier algérien a engendré des besoins de financement croissants et multiformes ce qui a entraîné les banques commerciales algériennes à une réflexion plus approfondie sur le montage financier et le coût du capital prêté.

Devant cette situation, les banques devront se transformer en partenaire financier dynamique et efficace dans les opérations économiques et ce par l'assouplissement du taux d'intérêts de crédits et la diminution des délais de traitement des dossiers de crédits.

Le développement et la croissance économique d'un pays reposent principalement sur la performance et le succès des entités économique, plus sont performants et compétitives, plus la richesse du pays est prospère. Le terme investir veut dire mettre toute son énergie dans projet dont le but d'atterrir des bénéfices futur.

Dans cet ordre d'idées, le thème du présent mémoire portera sur le financement bancaire d'un crédit d'investissement dans une banque de l'agriculture et développement rural, agence (364) de Bejaia, à travers ce cas qui nous mène à poser la problématique suivant :

- **Quelle est la procédure d'octroi d'un crédit d'investissement par la banque BADR ?**

A cet effet, plusieurs interrogations méritent réflexion, à savoir :

- Comment évaluer un projet d'investissement au sein de la BADR avant de le réaliser?
- Quelles sont les étapes d'étude d'un crédit d'investissement au niveau de la BADR ?
- Quelles sont les risques liés à un crédit d'investissement ?

Pour mieux répondre à ces questions de recherche deux hypothèses se proposent :

- L'étude d'un projet d'investissement se fait en prenant en considération son aspect économique et financier ;
- La banque finance un projet d'investissement une fois sa rentabilité est vérifiée.

Afin de réaliser ce travail, nous avons adopté une méthode de recherche basée sur le recueil d'informations et des données nécessaires en s'appuyant sur la technique documentaire par la consultation de nombreuses ouvrages disponible, des mémoires, ainsi que des sites internet. De plus, nous avons effectué un stage pratique à la Banque de l'agriculture et du développement rural, celle-ci est surtout concentrée sur la consultation de documents internes (revues internes) à la BADR de Bejaia et des dossiers de crédits qu'elle a traités.

Pour tenter de répondre à ses questions nous avons jugé important de partager notre travail en trois chapitres :

- Le premier chapitre qui portera sur les notions de base sur l'investissement ainsi que le crédit d'investissement ;
- Le deuxième chapitre traitera les différentes étapes d'évaluation d'un projet d'investissements ;
- Le troisième et le dernier chapitre fait l'objet de l'étude d'un dossier de financement d'un crédit d'investissement au sein de la BADR agence (364).

Chapitre I :

Généralités sur

l'investissement et le

crédit

d'investissement

Chapitre I : Généralités sur l'investissement et le crédit d'investissement

L'action d'investir est fondatrice de l'activité économique ; elle détermine la capacité productive d'avoir la croissance économique et la création de la richesse, elle exige une accumulation préalable de moyen de financement.

Dans ce chapitre nous allons focaliser sur la notion de l'investissement tout en s'appuyant sur la notion de crédit.

Section 01 : notion générale sur l'investissement

Pour l'entreprise, investir c'est consentir à décaisser aujourd'hui un certain montant avec l'espoir d'encaisser ultérieurement, sur plusieurs exercices, des sommes plus importantes permettant d'augmenter ainsi la valeur de l'entreprise, et par suite, bien entendu, le patrimoine des propriétaires.

I. La notion d'investissement

L'acte d'investir est au cœur de la vie économique ; opération complexe, il est souhaitable d'en fixer les caractéristiques à l'aide d'une définition, la présentation des classifications des investissements complète la description de l'action d'investir dans l'entreprise¹.

I.1. Définition de l'investissement

Toute activité de l'entreprise consiste à avancer des sommes d'argent en vue de revenus futurs, plusieurs définitions peuvent être retenues selon le contexte considéré. Aussi distinguons-nous trois définitions principales² :

I.1.1. Définition économique de l'investissement

L'acte d'investir « constitue l'échange d'une satisfaction immédiate et certaine à laquelle en renonce contre une espérance que l'on acquiert et dont le bien investi est le support » ; et l'auteur « P. Massé, au 1968 » à rajouter, “ le terme d'espérance (...) illustre bien le double contenu de la décision d'investir : celui d'un arbitrage dans le temps puisque l'espérance concerne le futur, et celui d'un pari, puisque espérer n'est pas tenir ”.

¹ NATHALIE MOURGUES, Le choix des investissements dans l'entreprise, Ed ECONOMICA, 1994, P 07.

² JACKY KOEHL, LES CHOIX D'INVESTISSEMENT, DUNOD, paris, 2003, P 11,12.

I.1.2. Définition comptable de l'investissement

Les comptables distinguent l'investissement en ne retenant que « des dépenses qui ont pour résultat l'entrée d'un nouvel élément destiné à rester durablement dans le patrimoine de l'entreprise ». Dans le cadre de cette définition, le terme durable n'est pas défini. Dans la pratique, le plan comptable précise toutefois que certains biens de « peu de valeur » peuvent être considérés comme entièrement consommés dans l'exercice de leur mise en service et par conséquent comme une dépense courante et non comme un investissement. La durée d'utilisation et la propriété apparaissent comme les critères retenus par les comptables pour caractériser la notion d'investissement.

I.1.3. Définition financière de l'investissement

Pour un financier, un investissement consistera en « un engagement durable de capital réalisé en vue de dégager des flux financiers que l'on espère positif dans le temps ».

II. Les catégories d'investissement

Il existe de nombreuses typologies des investissements productifs ; elles sont toutes établies selon des préoccupations analytiques propres. Il faut distinguer entre celles qui sont déterminés sur la base d'une différence dans l'objet industriel et/ou commercial et celles construites sur des considérations plus strictement financières comme celle de Lutz³.

II.1. Selon la classification comptable

Cette catégorie est basée sur le critère de la nature des actifs investis, on distingue trois catégories d'investissements :

- Les actifs corporels : correspondant aux biens physiques (les équipements, installations techniques, machines et outillages, etc.).
- Les actifs incorporels ou investissements immatériels : (fonds de commerce, brevets, licences, logiciels informatiques, etc.).

³ Nathalie MOURGUES, op cit, 1994, p10.

Chapitre I : Généralités sur l'investissement et le crédit d'investissement

- Les actifs financiers : supports à une prise de participation et de contrôle d'une société tierce.

II.2. Classification selon la finalité industrielle et commerciale

Cette classification s'appuie sur la finalité et commerciale des projets :

- L'investissement de renouvellement : a pour objet le maintien d'un potentiel de production et de distribution ; il contribue à la continuité de l'activité de l'entreprise en assurant un renouvellement à l'identique de la capacité de production.
- L'investissement de productivité : contribue à la rationalisation et à la modernisation de l'outil de production ; il est dépendant de l'évolution technologique ; sa réalisation naît d'une stratégie de réduction des coûts soit offensive soit défensive.
- Les investissements d'expansions : sont de ceux qui contribuent à la croissance de l'entreprise ; ils répondent à l'augmentation de la demande fait à l'entreprise.
- Les investissements d'innovation : correspondant au développement d'activité nouvelle en liaison avec le lancement de nouveaux produits et la création de nouveaux marchés.

III. Les caractéristiques d'un investissement

Trois notions essentielles caractérisent un investissement⁴ :

- La notion de durée qui ressort de l'étalement dans le temps des investissements et des résultats espérés ;
- La notion de rendement et d'efficacité eu égard aux objectifs visés par l'investisseur ;
- La notion de risque liée au futur.

⁴ N. TRAVERDET-POPIOLEK, Guide du choix d'investissement, Ed d'Organisation, paris, 2006, P 13.

IV. Notion sur le risque d'un crédit d'investissement

Un investissement est réalisé pour permettre d'atteindre un objectif dans le futur. Il y a une sortie de fonds dans le présent (même si le montant exact n'est pas connu a priori) mais il y a un risque pour que l'objectif visé ne soit pas complètement atteint. Les résultats attendus sont des variables aléatoires qui dépendent de variables internes et externes (Les variables externes constituent le contexte ou l'environnement du projet) au projet.

Au moment de prendre la décision d'investir, la compensation doit être évaluée en fonction des risques encourus.

S'il y a un degré d'incertitude sur le montant des fonds investir (imprécisions sur les coûts d'investissement), les flux financiers liés à la période de l'exploitation (et la liquidation) sont plus aléatoires car plus lointains et influencés par de nombreux paramètres (ou variables) aléatoires⁵.

IV.1. Les différents investissements risqués

Parmi les investissements les plus risqués, figurent les investissements lourds, les investissements à profil temporel long et les investissements innovants⁶.

- Un investissement lourd :

Un investissement est d'autant plus risqué qu'il mobilise des fonds importants dans le présent (par rapport à la richesse de l'investisseur) car leur récupération sous forme de bénéfices peut s'avérer difficile.

- Investissement à profil temporel long : période d'investissement ou d'exploitation est longue.

Un investissement à profil temporel long est risqué car il table sur des résultats lointains tributaires de l'évolution à long terme du contexte.

- Investissement innovant :

⁵ Nathalie T-P, op cit, P 17.

⁶ Idem.

Un investissement qui incorpore de nouvelles technologies ou qui touche de nouveaux marchés est risqué car il conduit à sortir du cadre habituel (risques internes et externes à l'entreprise). Le risque varie selon le degré d'innovation.

IV.2. Diminuer le risque de l'investissement

Les économistes et les gestionnaires se sont penchés sur les concepts de divisibilité, de réversibilité et de flexibilité d'un investissement afin d'en diminuer les risques⁷ :

- Divisibilité d'un investissement :

Si l'on a la possibilité de diviser l'investissement en tranches autonomes, le risque diminue. On parle alors de l'investissement divisible.

- Réversibilité d'un investissement :

Si, en cas de conjoncture défavorable, on peut envisager une autre affectation à faible coût du matériel ou bien sa revente sur le marché d'occasion, le risque est diminué. Dans ce cas, on parle de l'investissement réversible.

- Flexibilité d'un investissement :

Un investissement flexible est un investissement qui s'adapte très rapidement à la conjoncture sans engendrer de coût important. Pour se garantir des risques liés à la conjoncture, il est préférable d'opter pour des investissements flexibles.

⁷ Ibid P19 ; 20.

Section 02 : Notion générale sur le crédit

Une opération de crédit est un acte à titre par lequel une personne agissant à titre onéreux met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne ou prend, dans l'intérêt de celle-ci, un engagement par signature tel qu'un aval, un cautionnement ou une garantie⁸.

V.1. Définition du crédit

« Faire crédit c'est donner librement la disposition effective et immédiate d'un bien réel ou d'un pouvoir d'achat contre la promesse que le même bien, ou bien équivalent sera restitué dans un certain délai le plus souvent avec la rémunération du service rendu et du danger encouru, danger de perte partielle ou totale que comporte la nature même de ce service⁹».

C'est à la lumière de cette définition que l'on peut mettre en exergue les principaux éléments constitutifs de la notion de crédit, à savoir la confiance, le temps, et la promesse de remboursement.

V.2. Typologie de crédit

On recense deux grands types de crédit pour les particuliers : les crédits à la consommation et les crédits immobiliers.

V.2.1. Les crédits aux particuliers

On recense deux grands types de crédit pour les particuliers : les crédits à la consommation et les crédits immobiliers¹⁰.

⁸ C. KARYTIS, L'essentiel de la Banque, Ed GUALINO, 2015-2016, P17.

⁹ G PETIT-DUTAILLIS, Le risque du crédit bancaire.

¹⁰ C. KARYTIS, op cit, P 22.

V.2.1.1. Les crédits à la consommation

Les crédits à la consommation permettent soit de financer des besoins de trésorerie soit de financer l'achat tempérément de bien de consommation à usage domestique, on distingue quatre types¹¹:

❖ **Crédit par caisse**

- **La facilité de caisse** : la facilité de caisse a pour objet de faire face à des difficultés de trésoreries de courte durée. Le bénéficiaire de la facilité de caisse a donc la possibilité de rendre son compte débiteur pour quelques jours (par ex. 15 jours par mois) ; l'autorisation est renouvelable ou non. Le taux est généralement assez élevé.

Le montant est fixé en fonction du chiffre d'affaire, tout en respectant la réglementation en vigueur, et les prélèvements sont trimestriels selon le taux en vigueur.

- **Le découvert** : accordé pour une période généralement plus longue que la facilité de caisse (de quelques semaines à quelques mois), le découvert peut être autorisé dans le cas où le titulaire du compte attend une rentrée de fonds et qu'il souhaite disposer à l'avance des attendus (par ex : règlement d'une indemnité d'assurance).

Comme la facilité de caisse, le découvert est accordé à un taux généralement assez élevé. L'accord peut verbal ou écrit ; toutefois, au bout de 90 jours de débit contenu, l'offre doit être obligatoirement écrite sauf pour un certains montant.

❖ **Les prêts personnels**

On distingue deux types de prêts personnels¹²:

- Les prêts personnels peuvent être ordinaires (finançant n'importe quel projet) ou affectés (à un projet particulier) : dans le premier cas, la banque crédite le compte de son client ; dans le second, elle règle le fournisseur. Les prêts se remboursent en mensualités égales.
- Il peut s'agir d'un crédit renouvelable, c'est-à-dire se renouvelant au fil des remboursements dans la limite négociée entre la banque et son client (en général trois

¹¹ L. BERNET-ROLLANDE ; Principes de technique bancaire ; 25^e édition ; DUNOD ; P 149-151.

¹² C. KARYTIS, op cit, P23.

mois de revenus maximum). Si le crédit montre un avantage certain quant à son utilisation, il n'est pas moins dangereux car très souvent à l'origine du surendettement.

- ❖ **Les prêts étudiants** : sont des prêts à destination des étudiants, comme leur nom indique pour une durée en général comprise entre deux et cinq ans avec différé de remboursement, lui-même étalé sur une période comprise entre deux et quatre ans.
- ❖ **Les locations avec option d'achat** : sont des financements accordée par des établissements spécialisés qui achète le bien, le louent à son client pour une durée de trois à cinq ans avec Possibilité, à l'issue de cette période, de rachat par le financer à un prix convenu, dit valeur résiduelle.

V.2.1.2. Les crédits immobiliers

Ce sont des crédits destinés à l'occasion de désir d'achat ou la construction d'un bien immobilier, on distingue deux types¹³:

- ❖ **Le crédit classique** : Est le premier type de crédit immobilier, pouvant financer l'intégralité du bien pour une durée comprise entre deux à trente-cinq ans, remboursable selon un échancier mensuel, trimestriel ou semestriel pour des montants constants, progressifs ou dégressifs, avec différé ou franchise possible. Le plus souvent, un apport personnel est requis, tout comme des prises de garanties, et assurance décès, invalidité et chômage.
- ❖ **Le crédit relais** : est un crédit accordé dans l'attente d'un premier bien pour financer l'achat d'un autre bien immobilier. Sa durée est de deux ans maximum pour un montant d'environ 75% du bien à vendre avec garantie prise sur le bien acheté. Il peut être sec (si les deux biens ont une durée quasiment identique) ou assorti d'un prêt amortissable qui vient compléter le prêt relais ; enfin l'amortissement de cet autre prêt peut être différé.

Aux côtés de ces prêts très classiques, il existe des formules de prêts aidés par l'Etat :

¹³C. KARYTIS, op cit, P24, 25.

Chapitre I : Généralités sur l'investissement et le crédit d'investissement

- **Le prêt conventionné** est accordé par des banques qui ont signé une convention avec l'Etat pour financer l'acquisition ou la rénovation de certains logements répondants à certaines normes de prix ou de surface.
- **Le prêt d'accession sociale**, est un autre prêt qui répond aux mêmes objectifs d'accession à la propriété des ménages aux conditions modestes.
- **Le prêt à taux zéro renforcé**, PTZ+, est accordé aux personnes sous conditions de ressources pour financer leur première résidence principale, à condition que celle-ci soit un logement neuf et respectant certaines condition de performances énergétiques. Il est obligatoirement assorti d'un autre prêt immobilier classique et d'apports personnels.
- **Le prêt d'épargne**, est un prêt accordé après constitution d'une épargne préalable via les supports mentionnés ci-dessus, le compte d'épargne logement et le plan épargne logement.

V.2.2. Les crédits aux entreprises

Deux modes de financements s'offrent aux entreprises : les crédits de trésorerie et les crédits d'investissement¹⁴.

V.2.2.1. Les crédits de trésoreries

Le crédit de trésorerie est un type particulier de crédit à court terme accordé aux entreprises et ou aux particuliers par les établissements bancaires. On distingue plusieurs types :

❖ Les crédits par caisse :

Sont des autorisations données par la banque à sa clientèle entreprise d'avoir des comptes courant débiteurs.

Comme les particuliers, la facilité de caisse est une autorisation donnée par la banque, pour une année en théorie, pour une période inférieure au mois en pratique. Le découvert, quant à lui, est souvent accordé sans limitation de durée. Si le découvert est accordé le plus souvent oralement, l'entreprise peut demander une confirmation précisant le montant de

¹⁴Ibid, P 26, 29.

Chapitre I : Généralités sur l'investissement et le crédit d'investissement

découvert autorisé, la durée et les conditions. On parle alors de découvert confirmé. Si le découvert est accordé pour quelques heures seulement, on parle de crédit spot. Enfin, pour certaines entreprises dont l'activité amène un décalage important entre les dépenses à régler et les recettes à percevoir, les banques offrent les crédits de compagne.

❖ Financement des créances commerciales

Le financement des créances se fait selon les différentes techniques :

- L'escompte : est un crédit à court terme par lequel une banque met à la disposition d'une entreprise porteuse d'un effet de commerce non échu le montant dudit effet, diminué des commissions et intérêts. Dans les cas d'un impayé à l'échéance, la banque est en mesure de se retourner contre l'entreprise cliente qui conserve le risque de défaillance de l'acheteur.
- La technique de mobilisation Daily : qui est une convention selon laquelle un créancier transmet sa créance sur l'un de ses débiteurs (cédés) à une banque (cessionnaire).
- L'affacturage est une technique particulière, opérée par des établissements spécialisés qui consiste en ce qu'une entreprise cède ses créances à un factor. En revendant ses créances à l'établissement spécialisé, l'entreprise dispose d'un moyen de financement, d'une part, et se décharge du recouvrement des créances, d'autre part.
- ❖ Le financement des stocks : les banques proposent des avances de marchandises ou des escomptes warrants (qui ne sont autre que des avances sur marchandises mais ces dernières sont confiées à un tiers).
- ❖ Le crédit par signature consiste à ce que la banque « prête » sa signature à une entreprise sans avoir de charge de trésorerie. C'est un engagement pris par la banque de mettre des fonds à dispositions de l'entreprise ou d'intervenir sur le plan financier en cas de défaillance de ladite entreprise. On recense les cautions, les avals, les acceptations ou les crédits documentaires.

V.2.2.2. Les crédits d'investissement

Le crédit d'investissement est un crédit affecté, accordé par une banque à une entreprise, pour un usage bien défini. Il s'agit pour l'entreprise, d'investir dans son outil de travail, soit par renouvellement du matériel obsolète, soit par acquisition de nouveau matériel destiné à ses lignes de production

❖ Les crédits bancaires classiques :

Les crédits bancaires classiques à moyen (2 à 7 ans) ou long terme (7 à 20 ans) sont accordés par les banques seules ou en pool bancaire, avec ou sans concours d'Oseo (établissement public dont la mission est soutenir l'innovation et de la croissance des PME).

❖ Le crédit-bail : est un contrat de location déterminé, signé entre une entreprise et une banque, assorti d'une promesse de vente à l'échéance du contrat. L'utilisateur n'est donc pas juridiquement propriétaire du bien mis à sa disposition pendant la durée du contrat.

❖ Les prêts participatifs : a été créé en 1978 pour financer les entreprises en général, les PME en particulier. Le qualificatif a lieu d'être car ces prêts sont intermédiaires entre les prêts à long terme et les titres de participation, d'où sa classification de quasi-fonds propres pour les calculs de ratios financiers.

V.3. Les différents risques liés aux crédits

La nature même de l'activité de crédit expose les créanciers financiers au risque.

Pour ceux-ci, il s'agit d'un événement qui peut affecter négativement les flux que doit verser un emprunteur au titre d'un contrat de crédit. En pratique, c'est le risque de non-remboursement de ses dettes par un emprunteur défaillant. Il s'assimile au degré d'incertitude qui pèse sur l'aptitude d'un emprunteur à effectuer le service prévu de la dette, c'est-à-dire à l'incertitude des pertes pouvant être générées par un crédit à créancier financier. Globalement, on considère un risque de contrepartie comme le risque de dégradation de la situation de l'emprunteur. Celle-ci plusieurs conséquences¹⁵ :

¹⁵C. Kharoubi ; Thomas ; Analyse du risque de crédit ; 2^e édition ; 2016 ; P 24, 25.

Chapitre I : Généralités sur l'investissement et le crédit d'investissement

- l'augmentation de la probabilité de non-remboursement (défaut) ;
- la dégradation de la qualité de crédit ;
- la baisse de la rentabilité de crédit.

Sur un autre plan, le risque de crédit doit s'analyser dans le contexte de l'asymétrie d'information. Lorsque un emprunteur sollicite un crédit, la banque est moins informée que les dirigeants de la société sur l'avenir de celle-ci et l'impact de l'utilisation du prêt. Le créancier subit une asymétrie d'information qui le pénalise dans sa capacité à sélectionner les « bons » emprunteurs et crédit. Cette situation génère une anti-sélection, les managers des sociétés en mauvaises santé étant incités à solliciter un prêt que la banque n'aurait pas accordé si elle avait eu toute l'information. Par ailleurs, lorsque le crédit est en place, le créancier s'expose à un aléa moral : le prêt peut être utilisé pour un autre usage que la demande initiale, est surtout, le dirigeant peut gérer l'entreprise sans tenir compte de l'intérêt du créancier financier, sans que celui-ci ne puisse l'observer.

Plus précisément, on considère que ce risque est triple :

- Risque de dégradation si la qualité de l'emprunteur se dégrade pendant la durée de crédit ;
- Risque de défaut qui correspond à la probabilité d'un manquement ou d'un retard du débiteur par rapport aux échéances fixés ;
- Risque de recouvrement en cas de défaut qui concerne le montant effectivement recouvré par le créancier après le défaut.

➤ Le risque de crédit résulte de plusieurs facteurs :

D'abord, le risque générale lié à la situation économique global pèse sur les emprunteurs, par fait d'un risque pays ; cas où l'insolvabilité est due à la localisation géographique d'un emprunteur. Celui-ci comprend un risque politique (souverain) et un risque économique (situation monétaire empêchant le transfert des fonds). En suite le risque professionnel est lié aux difficultés du secteur économique auquel appartient le débiteur. Enfin, le risque propre à l'emprunteur dépend de sa situation économique et financière spécifique.

VI. Les garanties du crédit

Lorsque le banquier accorde des crédits, il le fait en grande partie avec des fonds qui ne lui appartiennent pas. Il doit de ce fait être prudent dans la gestion des fonds qui lui sont confiés et souvent confronter sa position de créancier en prenant des garanties souvent appelées sûreté¹⁶.

VI.1. Les garanties personnelles

On distingue le cautionnement et l'aval.

❖ Le cautionnement :

Le cautionnement est l'engagement pris par un tiers, appelé caution, de s'exécuter en cas de défaillance du débiteur. On distingue le cautionnement simple et le cautionnement solidaire :

- **Le cautionnement simple** : donne droit au bénéfice de discussion et à celui de division.

Le bénéfice de discussion : la caution peut exiger du créancier qu'il poursuive d'abord le débiteur avant de faire jouer le cautionnement. Le bénéfice de division : au cas où il y aurait plusieurs cautions chacune ne serait engagée que pour sa part.

- **Le cautionnement solidaire** : la caution peut être actionnée en paiement en même temps que le débiteur principal, le créancier choisissant dans ce cas celui qui paraît le plus solvable ou les deux ensembles. Lorsque plusieurs personnes sont cautions solidaires, elles garantissent ensemble le créancier et chacune est engagée pour le tout. En cas de solidarité, la caution ne peut donc pas invoquer les bénéfices de discussion ou de division. À défaut de convention expresse, la caution ne garantit que le capital. Pour qu'elle soit contrainte au paiement des intérêts, l'acte doit y faire référence et indiquer le taux de ces intérêts. Par son paiement, la caution est automatiquement subrogée dans les droits, actions et privilèges des créanciers.

¹⁶ Luc BERNET-ROLLANDE, Principes de technique bancaire, Ed DUNOD, P 183-190.

Chapitre I : Généralités sur l'investissement et le crédit d'investissement

❖ L'aval :

L'aval est l'engagement apporté par un tiers sur un effet de commerce pour en garantir le paiement. L'avaliste est donc solidaire du débiteur principal.

L'aval peut être donné sur l'effet ou par acte séparé.

VI.2. Les garanties réelles

On trouve le droit de rétention, le gage, le nantissement, l'hypothèque et les privilèges.

❖ Le droit de rétention :

Le droit de rétention est la possibilité donnée au créancier de retenir un bien corporel du débiteur tant qu'il n'a pas été payé.

❖ Le gage :

Le gage est l'acte par lequel le débiteur remet au créancier un bien meuble corporel en garantie de sa créance. Le gage peut avoir lieu avec ou sans dépossession :

- Gage avec dépossession : le débiteur est démuné du bien objet de la garantie.

On peut citer dans cette catégorie le gage de tableaux ou d'objet précieux.

- Gage sans dépossession : le créancier reçoit un titre reconnaissant sa garantie et l'acte fait l'objet d'une publicité (ex : gage automobile qui bénéficie au vendeur à crédit ou au prêteur de deniers pour l'achat d'un véhicule en garantissant le crédit liée à son acquisition).

❖ **Le nantissement** : est l'acte par lequel le débiteur remet au créancier un bien meuble incorporel en garantie de sa créance. Le nantissement peut avoir lieu avec ou sans dépossession :

- Nantissement avec dépossession : le débiteur est démuné du bien objet de la garantie. On peut citer dans cette catégorie le nantissement du compte d'instrument.
- Nantissement sans dépossession : le créancier reçoit un titre reconnaissant sa garantie et l'acte fait l'objet d'une publicité. C'est le cas, par exemple, du nantissement du contrat d'assurance-vie.

Chapitre I : Généralités sur l'investissement et le crédit d'investissement

- ❖ **L'hypothèque** : est l'acte par lequel le débiteur accorde au créancier un droit sur un immeuble sans dessaisissement et avec publicité. Elle peut être légale, conventionnelle ou judiciaire.
 - Hypothèque légale : elle est prévue par la loi (ex : le trésor public pour le recouvrement des impôts).
 - Hypothèque conventionnelle : elle est inscrite à la suite de la signature d'un contrat (ex : contrat de prêt pour acquérir un immeuble).
 - Hypothèque judiciaire : elle résulte d'un jugement (ex : créancier inquiet voulant conforter sa créance au vue de la situation préoccupante du débiteur).
- ❖ **Les privilèges** : est un droit que la qualité de la créance donne à un créancier d'être préféré aux autre créanciers, même l'hypothécaire. Cette priorité de paiement permet à son titulaire de disposer d'une garantie sur une partie ou la totalité du patrimoine du débiteur. Les privilèges peuvent être généraux ou spéciaux ; ils peuvent être mobiliers ou immobiliers.
 - Privilèges généraux sur les meubles et les immeubles : ex. Frais de justice, salaire.
 - Privilèges généraux sur les meubles : ex. frais funéraire, créance de la victime d'un accident.
 - Privilèges spéciaux immobiliers : ex. privilège du vendeur d'un immeuble, privilège du prêteur de deniers pour l'acquisition d'un immeuble.
 - Privilèges spéciaux mobiliers : ex. privilège du bailleur sur les meubles meublants du locataire, privilège de l'aubergiste.

Conclusion

A la fin de ce chapitre, il apparaît clairement que l'investissement constitue un acte fondamental pour l'entreprise, dans la mesure où il conditionne son développement futur et mobilise de nombreuses énergies en termes de temps, de compétences et de ressources (humaines et financières). En l'espèce, l'investissement apparaît comme le véritable moteur de la création de valeur. En outre, le crédit bancaire est un outil primordial pour faire face à différentes difficultés (d'exploitation et d'investissement) qui entrave toute entreprise lors de sa création.

Chapitre II :

Evaluation du projet d'investissement

Chapitre II : Évaluation du projet d'investissement

Les nouvelles modalités de mise en œuvre des investissements définies dans le cadre des réformes économiques, assignent au système bancaire un rôle important ; la banque est désormais associée, comme partie prenante, dans l'analyse, l'évaluation et le financement des projets d'investissement dans lesquels elle engage ses propres ressources.

Par ailleurs, la décision d'investir dans le nouveau processus de planification est liée à l'efficacité du projet du point de vue de ses résultats financiers et de sa contribution aux objectifs de développement.

L'évaluation de projet constitue un instrument précieux qui permet à la banque d'apprécier la cohérence et la rationalité d'une opération d'investissement au plan de sa rentabilité économique au sens large du terme, et d'évaluer les risques et les garanties qui lui sont liés.

Section 01 : montage d'un dossier de crédit d'investissement

Pour avoir les éléments nécessaires à l'analyse d'une demande de crédit, le banquier exige la constitution d'un dossier de crédit contenant toutes les informations jugées utiles, ce dernier renseigne le banquier sur le volet juridique, administratif, financier et économique de sa relation sollicitant le crédit.

I. Les pièces constitutives d'un dossier de crédit d'investissement ou d'exploitation

ANNEXE N°01¹⁷ :

I.1. Les documents administratifs et juridiques

- Demande de crédit signé par une personne habilitée ;
- Copie dûment légalisée des statuts (pour les personnes morales) ;
- Procès-verbal (PV) de délibération désignant et autorisant le gestionnaire à contracter des emprunts ;

¹⁷ Manuel général des procédures de crédit, P 68.

Chapitre II : Évaluation du projet d'investissement

- Copie dûment légalisée du registre de commerce ou tous autres documents justifiant l'autorisation d'exercice de l'activité projetés ou exercée (agrément, autorisation d'exploitation, carte fellah, carte d'artisan, etc.) ;
- Copie dûment légalisée de l'acte de propriété, de concession ou de bail des locaux professionnels ;
- Copie dûment l égalisée du BOAL (Bulletin Officiel des Annonces Légales).

I.2. Les documents comptables et fiscaux

- Bilan et Tableau de Compte de Résultat (TCR) des trois (03) derniers exercices ;
- Rapport du commissaire aux comptes pour les entreprises concernées ;
- Bilan et TCR prévisionnels ;
- Plan de financement et/ou de trésorerie ;
- Situations fiscales et parafiscales récentes ou échéanciers éventuels.

I.3. Les documents économiques et financiers

- Etude technico-économique (en particulier pour les demandes d'investissements) ;
- Facture pro forma, devis, contrats des équipements à acquérir ;
- Plan de charges, carnet de commandes, contrats, conventions...etc.

II. Etude de la faisabilité d'un projet d'investissement

C'est la phase de l'étude d'un projet qui permet d'analyser si ce projet est viable, et dans quelle condition, compte tenu des normes et des contraintes qui lui sont imposées et à partir des études techniques et économiques déjà réalisées, cette étude se fera selon les étapes suivantes :

II.1. Une étude technico-économique

L'étude technico-économique porte sur l'analyse de viabilité du projet une fois le banquier a rassemblé les différents documents concernant le client et son projet, cette étude est la première étape de l'analyse du dossier d'investissement. Elle comporte les moyens permettant la collecte d'information et une présentation du projet avec ses différents aspects.

II.1.1. Les moyens permettant la collecte d'information

Le banquier dispose de certains moyens mis à sa disposition lui permettant mieux s'informer sur le demandeur du crédit, sur sa situation actuelle, ses antécédents, ses relations, ainsi que son environnement en général¹⁸ :

II.1.1.1. L'entretien avec le client

Après la réception du dossier du crédit, le banquier peut demander un entretien avec le client pour voir la nature de ses relations avec l'établissement de crédit.

L'entretien permet au banquier d'avoir une idée plus claire sur le projet à financer, se renseigner plus sur la stratégie envisagée par le client sollicitant le crédit et de son activité principale.

Le banquier en se basant sur son expérience dans le domaine, peut fixer la moralité du client, son expérience de gestion, ses performances, et ses espérances.

II.1.1.2. La consultation du service renseignements commerciaux

Pour avoir des informations plus précises sur les clients qui viennent solliciter des crédits, le banquier peut s'adresser au service des renseignements commerciaux de la banque, qui est chargé de la collecte des informations sur les entreprises de la localité.

¹⁸ BENTOUNSI H : Mémoire de fin d'étude, montage et étude de dossier de crédit, Ecole Supérieur de Banque, Alger, 2005, P 42.

II.1.1.3. Consultation des fichiers de la banque d'Algérie

La Banque d'Algérie a mis à la disposition des établissements financiers des fichiers centraux chargés de la collecte des informations relatives à ses clients.

Le banquier a l'obligation d'informer la Banque d'Algérie sa clientèle et en cas de nécessité il peut consulter ces fichiers centraux pour avoir ce qu'il désire sur son client, ces fichiers sont respectivement :

- **La centrale des impayés**

La centrale des impayés est chargée pour chaque instrument de paiement et/ou de crédit d'organiser et de gérer un fichier central des incidents de paiement et des éventuelles suites qui en découlent, de diffuser périodiquement auprès des intermédiaires financiers et de toute autre autorité concernée la liste des incidents de paiement avec leurs éventuelles suites.

Le banquier doit s'assurer que son client n'a pas enregistré d'incidents de paiements, et qu'il n'est pas frappé d'interdiction d'émettre des chèques.

- **La centrale des risques**

La centrale des risques a pour objet la collecte, la centralisation et la diffusion des risques bancaires et des opérations de crédit-bail faisant intervenir un organisme de crédit.

La Banque d'Algérie a mis l'obligation de la consultation de la centrale des risques par les établissements financiers, pour l'appréhension de la situation d'endettement des clients.

La Banque pour renseigner sur le client doit apporter leur autorisation écrite.

- **La centrale des bilans**

La réglementation précise les missions de la centrale des bilans en matière de la collecte, le traitement et la diffusion des informations comptables et financières des entreprises ayant obtenu un crédit auprès des établissements financiers.

II.1.1.4. Consultation des services de renseignements juridiques

▪ La consultation des services des hypothèques

A titre de garantie, le client peut proposer au banquier des biens immeubles. Le banquier doit donc s'adresser aux services des hypothèques pour s'assurer que les biens proposés en garantie n'ont pas été préalablement hypothéqués, il est délivré à cet effet un certificat négatif.

Dès que le client procède à l'hypothèque du bien en faveur de la banque, le banquier doit aussi vérifier l'existence de cette hypothèque dans les registres des services des hypothèques.

▪ La consultation du greffe du tribunal

Ainsi qu'à titre de garantie, le banquier doit consulter le greffe du tribunal pour s'assurer que les biens proposés par le client en garantie n'ont pas été préalablement donnés à d'autres créanciers.

▪ La visite sur le site

Pour vérifier que les informations fournies par le client sont proches de la réalité, le banquier doit effectuer une visite des locaux du promoteur.

▪ L'étude de la dimension historique et culturelle de l'entreprise

L'histoire de l'entreprise peut éclairer le banquier sur la culture de l'entreprise, la motivation et l'impact des décisions marquantes prises par ses dirigeants.

Avoir une idée sur le passé de l'entreprise permet au banquier d'apprécier l'évolution de celle-ci dans le temps. Il pourra s'intéresser notamment à la date et le contexte de sa création, aux modifications de sa forme juridique, et l'histoire et le portrait de ses hommes.

II.2. L'analyse de marché

Un marché est un système d'échanges commerciaux ou financiers. Concrètement, ce sont des individus ou des organisations susceptibles d'acheter un type de produit ou de service.

Formaliser son étude de marché, c'est consigner par écrit les grandes lignes du projet, ses points forts et préparer ainsi un argumentaire de vente. C'est aussi à faire la présentation de son produit ou de son service de manière pertinente, en choisissant chaque mot, de façon intelligible et concise¹⁹.

Une étude de marché consiste à collecter le plus d'information pertinentes possible et celle-ci est faisable à l'aide de deux étapes :

- Etude qualitative : consiste à questionner de façon approfondie un nombre restreint de « consommateurs pressentis » ;
- Etude quantitative : permet de questionner brièvement un nombre important de cibles - 200 à 300 personnes par exemple – pour estimer, par extrapolation, « combien de clients » et « combien d'achat » on pourrait obtenir.

II.3. L'analyse technique

La viabilité d'un projet dépend dans une large mesure de l'analyse technique, qui portera sur les volets suivants²⁰ :

- **Le processus et moyens de production**

Le banquier doit vérifier que le processus de fabrication retenu est le choix optimal pour atteindre les résultats déterminés attendus.

Les moyens de productions choisis doivent être compatibles avec le processus retenu, choix de ces moyens doit répondre à une analyse des conditions ultérieures de fonctionnement pour leur assurer une souplesse d'exploitation future.

¹⁹ Elizabeth Vinay : Réalisez votre étude de marché avec succès ; Edition d'Organisation ; 2013 ; P 13, 22, 24.

²⁰ LASARY : Evaluation et financement de projet ; la collection de l'étudiant ; Edition Dar El Othmania, Alger.2007. P.32.

Chapitre II : Évaluation du projet d'investissement

▪ Les besoins de l'entreprise

Le processus de production étant choisi et les caractéristiques des moyens de production étant définis, les techniciens ont à déterminer de manière précise les besoins de l'entreprise, tant pour la période d'investissement (bâtiment et matériel divers) que pour celle de l'exploitation (matières premières, eau, énergie et main-d'œuvre,...).

▪ La localisation de l'unité de production

L'implantation de l'unité de production aura une incidence plus ou moins grande sur le projet, selon la nature de l'activité projetée. L'implantation devra être choisie de manière à faciliter au maximum l'exploitation de l'entreprise (disponibilité des commodités, voie d'accès, etc.).

L'implantation du projet près de la source d'approvisionnement contribue à la diminution du coût de revient du produit. Ce qui permet à l'entreprise de pratiquer des prix concurrentiels et gagner d'avantage de parts du marché.

II.4. L'analyse commerciale

Si effectivement, par le passé, il consistait plus pour l'entreprise à écouler la marchandise qu'elle avait produite, il s'agit plus aujourd'hui d'identifier les besoins du marché et de ne produire que ce qui peut être vendu. En effet, dorénavant, la connaissance du marché pour l'entreprise consiste plus à produire ce qui peut être vendu qu'à vendre ce qui est produit.

Les éléments qualitatifs, sur lesquels portera l'analyse commerciale du banquier ont été définis par « quatre (04) P » à savoir ²¹:

²¹ D. BELLAL, Mémoire de fin de cycle, Brevet Supérieur de Banque ; Caractéristique et modalités d'octroi d'un crédit bancaire ; 2006 ; P 116-117.

Chapitre II : Évaluation du projet d'investissement

▪ Le produit

L'analyse du banquier de ce dernier concept doit être faite avec prudence ; une analyse relevant des techniques du marketing qui fait appel à l'information, à la logique ainsi qu'à l'observation.

Il importera au banquier de s'intéresser dans ce cadre :

_ A la quantité de production envisagée par l'entreprise ; à sa nature ; à son type ; à ses différentes particularités technologiques ainsi qu'aux caractéristiques de cette dernière ;

- Aux différents besoins auxquels la production envisagée répondra-elle ;

- Aux éventuels substituts de celle-ci ;

- Au degré d'obsolescence de ce dernier. Autrement dit, le niveau d'actualité et d'innovation qui caractérise le produit envisagé (lancement, croissance, maturité ou alors déclin) ;

- A la gamme de production du produit envisagé.

▪ Le prix

En matière de prix, il faudra s'intéresser :

- A la compétitivité des prix pratiqués par l'entreprise ;

- A l'existence de contrainte réglementaire en matière de prix et en matière de concurrence (ex : prix administrés) ;

- A la politique de vente choisie par l'entreprise (politique de pénétration : donc le choix d'un prix très bas ; ou bien une politique d'écrouissage : dans ce cas-là le prix est très élevé et destiné à une clientèle particulière).

Chapitre II : Évaluation du projet d'investissement

▪ La distribution

Il est important pour le banquier d'analyser, dans ce cadre, les points suivants :

- L'agent qui prend en charge la distribution (le producteur lui-même ou bien un sous-traitant) ;
- Le mode de distribution (circuit direct, circuit court ou alors circuit long) ;
- La densité du réseau ou bien le maillage (une distribution touchant tout le marché ou bien une partie déterminée de ce dernier).

▪ La promotion

Il faudra s'intéresser :

- Aux types de supports utilisés (les medias, l'affichage, le sponsoring, les prospectus, le mécénat...etc.)
- A la véracité de la force de vente (pour cela il faudra comparer le coût de la promotion au chiffre d'affaires additionnel généré par celle-ci et au même rapport chez le concurrent) ;
- A l'existence d'un service après-vente et ses performances.

Section 02 : l'analyse financière d'un crédit d'investissement

L'analyse financière peut être définie comme une démarche, qui s'appuie sur l'examen critique de l'information comptable et financière, fournie par une entreprise à tiers, ayant pour but d'apprécier le plus objectivement possible sa performance économique et financière (rentabilité), son objectif un diagnostic financier de l'entreprise et d'améliorer la gestion de l'entreprise²².

III. La rentabilité d'un crédit d'investissement

L'objectif de cette étude est de s'assurer que le projet est bénéficiaire, que sa rentabilité est la meilleure qui soit, compte tenu des autres possibilités d'investissement (placement bancaire...), et que les ressources qui seront générées par le projet permettront à l'entreprise de faire face à ses engagements.

Cette phase conduit à déterminer l'opportunité du projet en terme financier est celle à travers l'utilisation de différents critères, à savoir ²³:

III.1. Les Soldes Intermédiaires de Gestion

L'analyse quantitative de l'activité et de la performance économique de l'entreprise, amène l'analyse financière à calculer à partir du compte de résultat, des soldes intermédiaires de gestion (SIG) représentant chacun une étape dans la formation du résultat.

Le calcul des soldes intermédiaire de gestion permet :

- De comprendre la formation du résultat net en décomposant ;
- D'apprécier la création de richesse générée par l'entreprise ;
- De suivre dans l'espace et dans le temps l'évolution de la performance et de la rentabilité de l'activité de l'entreprise à l'aide de ratios d'activité, de profitabilité et rentabilité.

²²D. Ogien ; Maxi fiche de gestion financière de l'entreprise ; Ed DUNOD ; Paris ; 2008 ; P 2.

²³ D. Ogien ; op cit ; P 22,23.

III.1.1. La marge commerciale (MC)

Indicateur de résultat des entreprises commerciales, la marge étant la différence entre les ventes de marchandises et les achats et la variation de stocks de marchandise²⁴.

- Le calcul de marge commerciale :

La marge commerciale (MC) = vente de marchandises – coût d'achat de marchandise vendue (achat de marchandise + /- variation de stocks de marchandises)

III.1.2. La production de l'exercice(PE)

Indicateur de l'activité réalisée par les entreprises qui rendent des services ou qui transforment des biens pour en créer de nouveau.

La production d'exercice s'obtient par la somme de la production vendue et la production stocké et la production immobilisé (investissement que l'entreprise a réalisée pour elle-même).

- Le calcul de la production d'exercice (PE) :

La production d'exercice (PE) = la production vendue + la production stockée + production immobilisée.

²⁴Idem.

III.1.3. La valeur ajoutée (VA)

Création de valeur que l'entreprise apporte aux biens et aux services.

C'est donc un indicateur du poids économique de l'entreprise, d'autant plus important que celle-ci réalise plusieurs stades d'un processus ou d'un cycle de production. Elle caractérise par le degré d'intégration des activités réalisées par une entreprise.

- Le calcul de la valeur ajoutée (VA) :

La valeur ajoutée (VA) = la production de l'exercice + la marge commerciale – la consommation de l'exercice en provenance de tiers.

III.1.4. Excédent brut d'exploitation (EBE)

C'est la ressource générée par l'activité d'exploitation de l'entreprise. Elle mesure la performance économique de l'entreprise ou de l'unité de production.

Elle exprime la capacité de l'entreprise à engendrer des ressources monétaires, destinées à maintenir ou accroître son outil de production, ou à rémunérer ses capitaux propres ou empruntés²⁵.

- Le calcul de l'excédent brut d'exploitation (EBE) :

Excédent brut d'exploitation = la valeur ajoutée + les subventions d'exploitation – impôts, taxes et versement assimilé – les charges de personnel.

III.1.5. Résultat d'exploitation (RE) :

Le résultat d'exploitation mesure la performance économique de l'entreprise sur le plan industriel et commercial, indépendamment de sa politique de financement et sa stratégie

²⁵D. Ogien ; op cit ; P 27.

Chapitre II : Évaluation du projet d'investissement

fiscale, car il est calculé avant les charges financières et sans tenir compte de l'imposition des bénéfices²⁶.

- Le calcul du résultat d'exploitation (RE) :

Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation + reprise sur charges et transfert de charges + autres produits – dotations aux amortissements – dépréciations et provisions – autres charges.

III.1.6. Résultat courant avant impôts (RCAI)

Le résultat courant avant impôt (RCAI) mesure la performance de l'activité économique et financière de l'entreprise. Il est intéressant de le comparer au résultat d'exploitation pour analyser l'incidence de la politique financière sur la formation du résultat.

- Le calcul du résultat courant avant impôts (RCAI) :

RCAI = résultat d'exploitation + quotes-parts de résultat sur opération faites en commun + produit financier – charges financières.

III.1.7. Résultat exceptionnel

Il est calculé à partir des produits et des charges exceptionnels sur opération de gestion, en capital et calculés.

Il représente le solde d'opération peu fréquente, telle que les cessions d'immobilisations, les dotations et reprises comptabilisées pour des raisons fiscales.

Il peut refléter la politique d'investissement de l'entreprise si les cessions d'immobilisations sont significatives.

- Le calcul du résultat exceptionnel :

Résultat exceptionnel = produits exceptionnels – les charges exceptionnels.

²⁶ Bouchaib H, Boussalem S; Mémoire de fin de cycle; Analyse des états financiers d'une entreprise; 2018; P78.

III.1.8. Résultat net d'exercice

Il représente le cumul des résultats d'exploitation, financier et exceptionnel et il permet de calculer la rentabilité financière de l'entreprise. **Résultat net/capitaux propres** (combien rapporte un dinar de capital ?).

- Le calcul du résultat net de l'exercice :

Résultat net d'exercice = Résultat courant avant impôt + résultat exceptionnel – participation des salariés – impôts sur les bénéfices.

III.2. La capacité d'autofinancement (CAF)

La capacité d'autofinancement représente l'ensemble des ressources de financement internes dégagé par l'entreprise durant l'exercice, et dont elle pourrait se servir pour assurer les besoins financiers inhérents à son développement et sa pérennité.

La capacité d'autofinancement mesure la capacité de développement de l'entreprise, son degré d'indépendance financière, et donc son potentiel d'endettement²⁷.

La capacité d'autofinancement peut être évaluée selon deux méthodes de calcul :

- **La méthode soustractive** : explique la formation de la capacité d'autofinancement à partir de l'excédent brut d'exploitation, qui s'obtient par différence entre les produits encaissables et les charges décaissables de l'activité d'exploitation²⁸ :

²⁷J.DEGOS ; S.GRIFFITHS ; Gestion financière de l'entreprise de l'analyse à la stratégie ; Ed d'organisation ; 2011 ; P 80.

²⁸ Béatrice et Francis Grandguillot ; Exercice d'analyse financière ; Ed Gualino ; 2010-2011; P 80,85.

Chapitre II : Évaluation du projet d'investissement

Tableau n°01 : la méthode soustractive

	Excédent brut d'exploitation (ou insuffisance brute d'exploitation)
+	Transferts de charges (d'exploitation)
+	Autres produits (d'exploitation)
–	Autre charges (d'exploitation)
+/-	Quotes-parts sur opération faites en commun
+	Produits financiers
–	Charges financière
+	Produits exceptionnels
–	Charges exceptionnels
–	Participations des salariés aux résultats
–	Impôt sur les bénéfices
=	Capacité d'autofinancement

Source : Exercice d'analyse financière; Ed Gualino ; 2010-2011.

Tableau n°02 : La méthode additive

	Résultat net de l'exercice
+	Dotations aux amortissements, dépréciation et provision.
–	Reprise sur amortissement, dépréciation et provision
+	Valeur net comptable des éléments d'actif cédés
–	Produits des cessions d'élément d'actif
–	Quotes-parts des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice
=	Capacité d'autofinancement

Source : Exercice d'analyse financière ; Ed Gualino ; 2010-2011.

III.3. Le calcul des ratios

Les ratios sont des rapports mettant en relation de grandeurs homogènes liées par une logique économique. L'étude des ratios permet de suivre et de mesurer l'évolution des performances économique et financière de l'entreprise.

Pour mesurer la performance d'une entreprise à partir des états financiers, il est utile de calculer un ensemble de ratios qui pourront être classés en deux groupes : les ratios de rentabilité et de solvabilité²⁹.

III.3.1. Les ratios de mesure de rentabilité et de liquidité (solvabilité)

La valeur ajoutée représente la richesse que l'entreprise réalise en exerçant son activité. Les ratios mesurant le partage de cette richesse mettent en relation la valeur ajoutée et les facteurs de rémunération qui l'ont créé : le personnels, l'Etat, les prêteurs, les actionnaires et enfin l'entreprise elle-même.

III.3.1.1. Les ratios de solvabilité

La solvabilité est la capacité de l'entreprise à faire face à ses engagements.

Tableau n°03 : les ratios de solvabilité

Nature	Formule	Interprétation
Autonomie financière	Capitaux propres/Capitaux permanant	Ce ratio caractérise l'importance de l'endettement à long terme de l'entreprise, il permet de juger de sa capacité à s'endetter et ne doit pas dépasser les capitaux propres
Indépendance financière	Capitaux propres /Total ressources passif	Il mesure le degré d'autofinancement de l'entreprise, ce ratio peut rassurer les créanciers
Capacité de remboursement	Dettes à long terme/CAF	Permet de préciser le nombre d'année d'autofinancement nécessaires pour rembourser les dettes à long terme.

Source : Etabli par nos soins à partir des documents de la BADR.

²⁹ DOV OGIEN ; Maxi fiche de gestion financière de l'entreprise ; Ed DUNOD ; paris ; 2008 ; P74 ; 75.

Chapitre II : Évaluation du projet d'investissement

III.3.1.2. Les ratios de rentabilité

Ce tableau va montrer les différents ratios de rentabilité que la banque calcule pour l'évaluation de l'entreprise avant l'octroi du crédit pour cette dernière³⁰.

Tableau n°04 : les ratios de rentabilités

Nature	Formule	Interprétation
Rentabilité économique	EBE /CEPE (Capital engagé pour l'exploitation)	La rentabilité économique représente la capacité de l'entreprise à générer un résultat à partir d'un montant de capital engagé pour l'exploitation. Ce ratio mesure la performance de l'exploitation. Plus ce ratio est élevé plus l'activité d'exploitation est efficace pour rentabiliser le capital d'exploitation.
Rentabilité commercial	Résultat net /CA (HT)	La rentabilité commerciale est un ratio financier permettant de mesurer la rentabilité de l'entreprise selon son volume d'affaires.
Rentabilité financière	Résultat net/ Capitaux propres	Le résultat net de l'exercice permet de mesurer la rentabilité des capitaux investis par les associés actuels ou futurs sont confiant mais à condition qu'il ne corresponde pas à une insuffisance des capitaux propres.

Source : Etabli par nos soins à partir des documents de la BADR.

III.4.Les structures de financement

La structure de bilan livre la définition des grandeurs significatives en matière de financement, mais ces grandeurs, calculées à un moment donné, n'ont qu'une portée relative.

L'analyse dynamique à travers le tableau de financement, peut permettre de saisir le sens de l'évolution de ces grandeurs de références³¹.

³⁰ Ibid, pp74, 75.

³¹ B. CHANEZ, T. ZHIRA ; financement bancaire d'un crédit d'investissement ; Mémoire de fin de cycle ; 2018 ; P 45.

Chapitre II : Évaluation du projet d'investissement

III.4.1. Les grandeurs significatives

La présentation fonctionnelle permet de définir les grandes masses du bilan regroupées par fonction (structure, exploitation et trésorerie) et l'indicateur de solvabilité (ressources propres). Chacun de ces soldes revêt, dans la pratique une importance particulière.

Tableau n°05 des grandes masses

Fonction	Mode de calcul	Solde
FR	Capitaux permanent – Actif immobilisé	Fond de roulement
BFR	Actif circulant – passif circulant	Besoin en fond de roulement
TN	Fond de roulement – besoins en fond de Roulement	Trésorerie nette

Source : Etablis par nos soins à partir des documents de la BADR.

III.4.1.1. Le fond de roulement net global (FRNG)

Le fond de roulement net global représente l'excédent de ressources durable qui finance une partie des besoins de financement du cycle d'exploitation, il constitue une marge de sécurité financière pour l'entreprise³².

Voici la formule de calcul du FRNG :

$$\text{FRNG} = \text{capitaux permanent} - \text{actif immobilisé}$$

En général, le FRNG se calcul par différence entre les ressources et les emplois :

$$\text{FRNG} = \text{ressource stable} - \text{actif stable brut}$$

Le fond de roulement net global peut être évalué également par le bas du bilan fonctionnel :

$$\text{FRNG} = \text{Actif circulant brut} - \text{dettes circulantes}$$

Cette méthode permet de mesurer la part de l'actif circulant qui n'est pas financé par les ressources du cycle d'exploitation.

- La méthode de calcul des Ressources Stables (RS) et la suivante³³ :

³² Béatrice et Francis Grandguillot ; Exercice d'analyse financière ; Ed Gualino ; 2010-2011; P116.

Chapitre II : Évaluation du projet d'investissement

Les Ressources Stables (RS) = Capitaux propres + Dettes financières (+1 an) + dépréciation de l'actif + Amortissements

- Les Emplois Durables (ED) sont présentés comme suit ³⁴:

Les Emplois Durables (ED) = Actif immobilisé Brut.

Lors du calcul du fonds de roulement net global, l'analyste se trouve face à trois (03) cas à savoir :

- Un fond de roulement (FRNG) positif montre que les capitaux permanents ont financé la totalité de l'actif immobilisé mais aussi une partie d'exploitation.

Le fond de roulement positif est un facteur de stabilité pour l'entreprise, il la rend moins dépendante des banques pour le financement du cycle d'exploitation.

Un fond de roulement positif est un élément favorable dans l'appréciation du financement de l'entreprise.

Schéma n°01 : le FRNG positif

Emplois stables		Ressource stable
	FRNG(+)	
	↕	
Actif circulant		

Source : Etabli par nos soins à partir de www.compta-facil.com.

- Un fond de roulement (FRNG) nul exprime que les ressources stables et les emplois durables sont égaux. Ici, les ressources couvrent les emplois sans qu'un excédent ne soit généré, l'entreprise devra financer son BFR avec un découvert bancaire par exemple.

³³ Béatrice et Francis Grandguillot; op cit ; P114.

³⁴ Ibid, P115.

Chapitre II : Évaluation du projet d'investissement

Schéma n°02 : le FRNG nulle

Emplois stable	Ressource stable
Actif circulant	Passif circulant

Source : Etabli par nos soins à partir de www.compta-facil.com

- Le FRNG négatif : Un fond de roulement négatif est le signe d'une insuffisance de ressources financières à moyen terme pour financer l'ensemble des immobilisations. À première vue, cette situation est défavorable ; en effet, une partie des éléments durables de l'entreprise est financé à court terme, ce qui représente une solution risqué.

Un fond de roulement négatif peut signifier un mauvais mode de financement de l'affaire.

Schéma n°03 : le FRNG négatif

Emplois stables	FRNG (-)	Ressource stable
		
Actif circulant		Passif circulant

Source : Etabli par nos soins à partir de www.compta-facil.com.

III.4.1.2. Le besoin de roulement (BFR)

D'exploitation, il s'obtient par la différence entre les stocks et les créances en valeur brutes et les dettes non financières³⁵.

Le besoin en fond de roulement est la partie des besoins du financement du cycle d'exploitation qui n'est pas financée par les ressources de financement du cycle

$$\text{BFR} = \text{Actif circulant hors trésorerie} - \text{Passif circulant hors trésorerie}$$

Le besoin en fond de roulement comprend deux parties :

- Le besoin en fond de roulement d'exploitation (BFRE) :

Dont les composante sont directement liées au cycle d'exploitation et en constituent la partie quasi permanente (stock, créance client, dettes fournisseurs...), et la méthode de calcul est la suivante :

$$\text{BFRE} = \text{Valeurs réalisables d'exploitation} - \text{Dettes d'exploitation}$$

- Le besoin en fond de roulement hors exploitation (BFRHE) :

Dont les éléments constitutifs non sont pas liées à l'activité principale de l'entreprise et ne se renouvellent pas systématiquement (créances diverses, dettes fournisseurs d'immobilisations...), et son mode de calcul est le suivant :

$$\text{BFRHE} = \text{Valeurs réalisables hors exploitation} - \text{Dettes hors exploitation}$$

La règle de calcul du Besoin en Fonds de Roulement Global (BFRG) est la suivante :

$$\text{Besoin en fond de roulement global} = \text{Besoin en fond de roulement d'exploitation} + \text{Besoin en fond de roulement hors exploitation}$$

Interprétation :

- Si $\text{BFRG} > 0$: les emplois sont supérieurs aux ressources et donc il y a besoin de financement global qui doit être financé.

³⁵ Béatrice et Francis G ; Comptabilité générale ; Gualino ; 17^e édition ; 2017-2018.

Chapitre II : Évaluation du projet d'investissement

- Si $BFRG < 0$: les emplois sont inférieurs aux ressources et donc il s'agit d'une ressource de financement.

Le lien entre le FRN et BFR :

Afin de respecter l'équilibre du bilan, c'est-à-dire pour que le montant des emplois corresponde au montant des ressources, il faudrait donc avoir une égalité entre le fond de roulement et le besoin en fond de roulement¹⁵.

Cependant, cette égalité ne peut être que théorique, étant donné la nature de ces composantes :

- Le fond de roulement est par définition stable.
- Mais le besoin en fond de roulement fluctue à chaque instant, au gré du cycle d'exploitation.

III.4.1.3. La trésorerie (TR)

La trésorerie nette représente ce qu'il reste à l'entreprise quand, grâce à ses ressources, elle a pu financer l'ensemble de ses besoins³⁶.

La trésorerie nette l'excédent ou l'insuffisance de FRNG après financement du BFR, l'équilibre financier, d'après l'analyse fonctionnelle, s'établit à partir de la relation fondamentale :

$$\text{Trésorerie nette} = \text{Fond de roulement net global} - \text{besoin en fond de roulement}$$

La seconde méthode : La trésorerie se calcule également de la manière suivante :

$$\text{Trésorerie nette} = \text{actif de trésorerie} - \text{passif de trésorerie}$$

- Etude de la trésorerie :

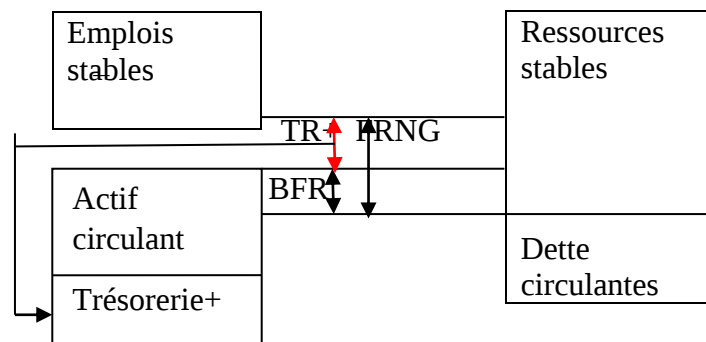
La trésorerie nette est la résultante de la comparaison, à une date donnée, du FRNG et du BFR, cette confrontation peut dégager trois situations différentes :

³⁶ Cyrille M ; comptabilité Générale de l'entreprise ; Édition de Boeck Université; 2003;P 128.

Chapitre II : Évaluation du projet d'investissement

- $FRNG > BFR$: dans ce cas la trésorerie est positive, cela signifie que les ressources stables sont insuffisantes pour financer le cycle d'exploitation.

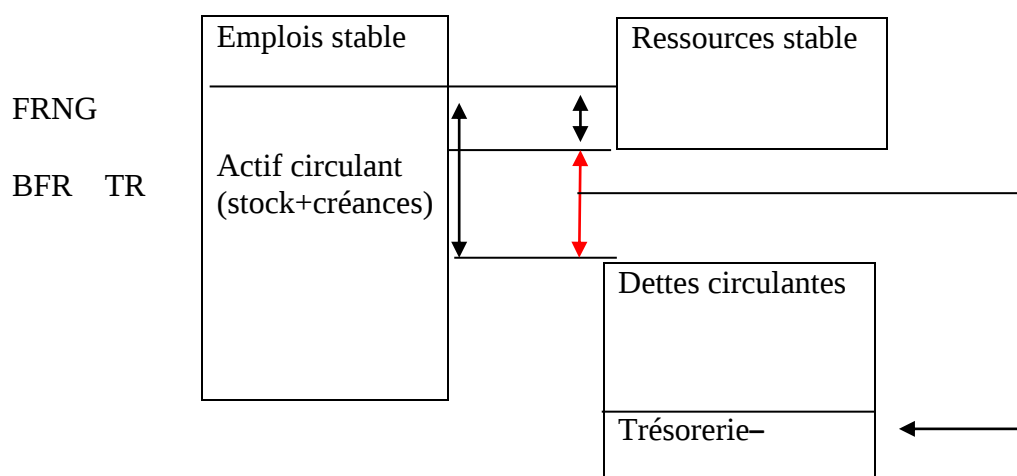
Schéma n°04 : la TR positif



Source : Etabli par nos soins à partir de www.économie-gestion.com

- $FRNG < BFR$: Dans ce cas la trésorerie est négative, cela signifie qu'il y a une insuffisance des ressources stable.

Schéma n°05 : la TR négative



Source : Etabli par nos soins à partir de www.économie-gestion.com

- $FRNG = BFR$: Dans ce cas la trésorerie est nulle signifie que l'entreprise couvre tout juste ses besoins avec ses ressources et ne dispose d'aucune marge de manœuvre bien que sa situation financière soit à l'équilibre. Il s'agit d'un cas théorique, toujours espéré mais rarement atteint dans la réalité.

Chapitre II : Évaluation du projet d'investissement

Schéma n°06 : La TR nulle



Source : Etabli par nos soins à partir www.économie-gestion.com

III.5. Analyse de la rentabilité d'un crédit d'investissement

La décision d'investissement dans un quelconque projet se base, principalement, sur l'évaluation de son intérêt économique et par conséquent, du calcul de sa rentabilité. Cette dernière dépend des coûts qu'il engendre et des gains qu'il procure.

III.5.1. Analyse de la rentabilité d'un investissement

L'étude de la rentabilité de projet, consiste à définir quelques concepts de financement relatifs au projet notamment : la durée de vie de l'investissement et la nature des flux de trésorerie.

III.5.1.1. La durée de vie du projet d'investissement

Pour déterminer les flux de liquidités relatifs au projet d'investissement, le décideur doit tout d'abord sélectionner un horizon réaliste sur le quel vont porter ses prévision, on retient généralement la plus petite durées entre³⁷.

- **La durée de vie physique de l'investissement** : C'est la période de dépréciation due à l'assure du matériel, elle dépend de ses performances techniques et de son taux d'actualisation.
- **La durée de vie de la technologie** : C'est la période, au terme de laquelle, il faudra renouveler le matériel compte tenu de l'évolution technologique.
- **La durée de vie du produit** : C'est la période, pendant laquelle, le produit à un marché suffisant pour être rentable. Cette durée est fonction de la courbe de vie du produit (Lancement, développement, maturité et déclin).

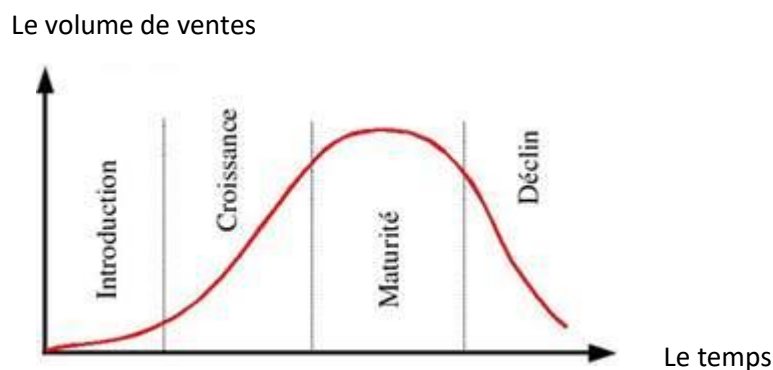
³⁷ MARCHESNAY M ; Management stratégique ; Edition L'ADREG ; Paris ; Mai 2004 ; P 84.

Chapitre II : Évaluation du projet d'investissement

➤ Les phases du cycle de vie du produit passe par :

- **Le lancement** : La première phase est celle de l'introduction d'un nouveau type de produits, la croissance est généralement assez faible car l'innovation prend du temps à se diffuser : phase de lancement ;
- **Le développement** : la deuxième étape est celle de la croissance du produit. Le nouveau produit est mieux connu et attire rapidement de nouveaux clients, les volumes augmentant sensiblement : phase de développement ;
- **La Maturité** : dans la troisième étape, qui est celle de la maturité, le produit cesse d'être une innovation, il s'est largement diffusé et connaît donc une croissance des ventes beaucoup plus faible, voire nulle ;
- **Le déclin** : dans une quatrième phase, le produit est dépassé par de nouvelles innovations. Les ventes diminuent inexorablement ; phase de déclin.

Figure n°1 : le cycle de vie d'un produit



Source : Etabli par nos soins

III.5.1.2. La nature des flux

Il existe trois (3) types de flux relatifs à un projet d'investissement à savoir :

- Les flux de dépense d'investissements ;
- Les flux d'exploitations (les dépenses et les recettes d'exploitation) ;
- Les flux de désinvestissements (les cessions d'actifs à la fin du projet).

Chapitre II : Évaluation du projet d'investissement

III.5.1.3. La comparaison des flux de trésorerie

La détermination des flux de trésorerie se déroule en six (06) étapes :

- **Élaboration de l'échéancier d'investissement**

Il s'agit de repartir dans le temps, selon la durée de réalisation du projet, l'ensemble des dépenses d'investissement y compris le BFR devant servir au démarrage de l'exploitation. Il doit contenir les frais de création de la société (les terrains, les constructions, les équipements, la formation, les imprévus...) ³⁸.

- **Élaboration de l'échéancier d'amortissement**

Il s'agit de déterminer, pour chaque année, la somme des amortissements des investissements tout au long de la durée de vie du projet. Il permettra, entre autre, de déterminer les dotations aux amortissements annuelles nécessaires à mettre dans le TCR prévisionnel.

Remarque : En général, le terrain s'apprécie et ne se déprécie jamais, et de cet effet il ne sera pas amorti.

- **Détermination de la valeur résiduelle de l'investissement (VRI)**

La valeur résiduelle de l'investissement correspond à la valeur restante non amortis des immobilisations. Autrement dit, elle représente la valeur nette comptable de l'investissement.

$\text{VRI} = \text{Investissement initial} - \text{Montants déjà amortis}$

- **Détermination du besoin en fond de roulement**

Le BFR représente un fonds de démarrage nécessaire au projet pour la prise en charge de certaines charges d'exploitation durant le démarrage du projet. Il s'agit essentiellement des dépenses de matières premières et des salaires.

Nous tenons à préciser que le BFR est un besoin qui dépend du niveau d'activité de l'entreprise.

³⁸D BELLAL; Mémoire de fin d'étude ; Brevet supérieur de banque ; « caractéristiques et modalités d'octroi des crédits bancaires » ; Février 2006 ; P 122.

Chapitre II : Évaluation du projet d'investissement

Pour cet effet, il est à constater que ce dernier dépend du volume du chiffre d'affaire que l'entreprise enregistre (plus le chiffre d'affaire est important plus le BFR est important).

Au cours de la période d'exploitation, avec l'évolution de l'activité de l'entreprise (la phase du régime de croisière), les besoins de cette dernière évoluent, il faut donc déterminer la variation du BFR.

Au bout de la dernière année de vie du projet, le BFR restant à la disposition de l'entreprise constitue une ressource supplémentaire devant être récupérée.

Remarque :

- Le BFR est un besoin de financement permanent (à long terme) qui doit être financé par des ressources à long terme en l'occurrence le Fonds de Roulement.

- **Élaboration du compte de résultat annuel prévisionnel (TCR)**

L'élaboration du tableau des comptes de résultat prévisionnels permet de déterminer annuellement l'évolution du chiffre d'affaires de l'entreprise, les différentes consommations telles que les matières premières, ainsi que les soldes intermédiaires de gestion dont l'EBE, la CAF et le résultat net de l'exercice.

Chapitre II : Évaluation du projet d'investissement

Tableau n°06 : du compte de résultat prévisionnel.

Désignation	Année 01	Année 02	Année 03	N année
Chiffre d'affaire..... 1	-	-	-	-
Variation de stock marchandise.....2	-	-	-	-
Matière première..... 3	-	-	-	-
Production immobilisé..... 4	-	-	-	-
Service..... 5	-	-	-	-
Charge de personnel..... 6	-	-	-	-
Impôt et taxes..... 7	-	-	-	-
EBE = (1) - (2+3+4+5+6+7)..... (A)	-	-	-	-
Dotation aux amortissements 8	-	-	-	-
Frais divers 9	-	-	-	-
Résultat brut de l'exercice = (A) – (8+9)...(B)	-	-	-	-
IBS	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice = (B) – IBS..... (C)	-	-	-	-
Dotation aux amortissements..... (10)	-	-	-	-
CAF = (C + 10)	-	-	-	-

Source : LASARY : Evaluation et financement de projet ; la collection de l'étudiant ; Edition DAR EL OTHMANIA ; Alger ; P 74.

- **Etablissement du tableau des flux Net de trésorerie (FNT) tableau emploi et ressource**

Ce tableau comprend l'ensemble des ressources et des emplois de l'entreprise, il permet de déterminer les flux de trésorerie avant financement sur tout la durée de vie de projet, cette dernière aide le aide le banquier de faire un jugement sur la rentabilité de projet en lui-même, il se présente comme suit :

Chapitre II : Évaluation du projet d'investissement

Tableau n°07 : Emploi et ressource :

Rubrique	N-1	N	N+1	N+3	N+4	N+5
<u>Ressources</u>						
- CAF	-	-	-	-	-	-
- VRI	-	-	-	-	-	-
- Récupération du BFR	-	-	-	-	-	-
Total ressources (I)	-	-	-	-	-	-
<u>Emplois</u>						
- Investissement initial	-	-	-	-	-	-
- Variation BFR	-	-	-	-	-	-
Total Emplois (II)	-	-	-	-	-	-
Flux trésorerie (I) – (II)	-	-	-	-	-	-
Cumul des flux trésorerie	-	-	-	-	-	-

Source : Etabli par nos soins à partir des documents remis par la banque, BADR.

Dans ce tableau, nous avons horizontalement les périodes qui sont établies sur la durée de l'investissement, verticalement les encaissements et décaissement. Pour trouver les cash-flows, la banque fait appel aux différents critères pour savoir la rentabilité du projet avant financement.

III.6. Les critères de rentabilité d'un projet d'investissement

Les Flux Net de Trésorerie (FNT) que nous avons schématisé à partir du tableau d'emploi/ressource, doivent être analysés en vue de ressortir, la rentabilité propre de l'investissement pour cela nous devons actualiser la notion d'actualisation qui consiste à actualiser les flux au présent pour pouvoir les comparer, ensuite nous pourrions procéder au calcul des indicateurs de la liquidité et de la rentabilité de l'investissement.

Parmi les nombreux critères de rentabilité, on peut mettre en exergue le Délai de Récupération Actualisé (DRA), la Valeur Actuelle Nette (VAN), l'Indice de Profitabilité (IP), le Taux de Rentabilité Interne (TRI)³⁹.

III.6.1. Le délai de récupération actualisée (DRA)

Le délai de récupération actualisé (DRA), correspond au nombre d'année nécessaire pour que le cumul des flux monétaires générés par le projet soit égal à l'investissement initial. Dans le calcul de DRA, les flux monétaires sont actualisés pour tenir compte de la valeur temporelle de l'argent. Une fois que les flux sont à un taux d'actualisation établi ou arrêté, la procédure de calcul est similaire à celle du DRI.

Afin de calculer le délai de récupération actualisé (DRA) il faut passer par trois (3) étapes, essentielles suivant :

- **Étape 01** : cumuler les flux de trésorerie ;
- **Étape 02** : rapproché le montant de l'investissement avec le cumul des flux ;
- **Étape 03** : déduire la durée nécessaire pour effectuer « le retour sur investissement ».

³⁹ G CORRIVEAU ; Guide de la faisabilité de projet ; Ed presses de l'université du Québec ; 2012 ; P 292.

Chapitre II : Évaluation du projet d'investissement

La méthode de calcul du délai de récupération est la suivante:

Calcule Le délai de récupération simple(DRS)

- **Cas des cash-flows sont constants**

$$I_0 = \sum_1^{DRA} \frac{CF_t}{(1+i)^t}$$

- **Cas des cash-flows ne sont pas constant**

$$DRA = \text{Année de cumule inférieur} + \frac{\text{Investissement initial} - \text{Cumule inférieur}}{\text{Cumule supérieur} - \text{Cumule inférieur}}$$

Avec :

I₀ : Capital investi ;

I : Taux d'actualisation ;

t : Ordre d'années ;

DRA : Délai de récupération actualisé.

III.6.2. La Valeur Actuelle Nette (VAN)

La valeur actuelle nette (VAN) d'un projet est le critère de base de l'évaluation et des choix des investissements. Il se définit comme la valeur actualisée nette de tous les flux monétaires investis ou générés par le projet. Elle correspond à la différence entre la valeur actuelle des flux monétaires nets générés par le projet et l'investissement initial. La VAN représente donc l'enrichissement apporté par le projet après avoir couvert toutes les dépenses et rémunéré les capitaux investis dans le projet à un taux conforme au niveau de risque de projet.

La méthode de calcul de la valeur actuelle nette (VAN) :

$$\text{La valeur actuelle net (VAN)} = \sum \text{cash-flows actualisés} - \text{investissement initial (I}_0\text{)}$$

Règles de décision :

- Un projet dont la **VAN** est positive est rentable et devrait être accepté.
- Un projet dont la **VAN** est négative devrait être rejeté.

Chapitre II : Évaluation du projet d'investissement

- Un projet dont la **VAN** est nulle a pour effet que l'entreprise pourra indifféremment l'accepter ou le rejeter.

III.6.3. L'indice de profitabilité (IP)

L'indice de profitabilité se définit comme le rapport entre la valeur actualisée des flux monétaires encaissés et le montant investi (I_0) initialement, il mesure la rentabilité du projet en DA d'investissement initial. C'est un critère complémentaire à la VAN, qui permet de résoudre, en partie, le problème de classement des projets de VAN différentes dans la durée de vie identique et les montants d'investissement sont différents. Ainsi, entre deux projets, on retiendra celui qui a l'indice de profitabilité le plus élevé.

Mode de calcul de l'indice de profitabilité (IP)

$$\text{L'indice de profitabilité (IP)} = \frac{\sum \text{Cash-flows Actualisés}}{\text{Montant initial (I}_0\text{)}}$$

Règle de décision

- Un **IP** supérieur à 1 signifie que la **VAN** est positif, donc le projet est rentable.
- Un **IP** inférieur à 1 signifie que la **VAN** est négatif, donc le projet n'est pas rentable.

III.6.4. Taux de rentabilité interne (TRI)

Le taux de rentabilité interne (TRI) est le taux qui annule la VAN, le TRI est le taux maximum auquel les revenus du projet permettent de rémunérer le capital investi sans que la VAN devienne négatif.

Mode de calcul du taux rentabilité interne (TRI) :

$$\sum \text{cash-flows actualisés} - I_0 = 0 \longrightarrow \sum \text{Cash-flows actualisés} = I_0$$

Règles de décision

- Tout projet est acceptable lorsque le TRI est supérieur au taux d'actualisation déterminé ou retenu par l'entreprise.
- Tout projet est rejeté lorsque le TRI est inférieur au taux d'actualisation déterminé ou retenu par l'entreprise.

Conclusion

Dans ce chapitre nous avons pu voir que la constitution d'une demande de crédit d'investissement est l'étape la plus importante lors de la mise en procédure du banquier au traitement du dossier, ce qui va lui permettre de faire une analyse financière approfondie de l'entreprise, l'évaluation de sa rentabilité ainsi que sa capacité de remboursement. Cette étape va motiver la décision du banquier par le rejet ou l'acceptation d'accorder le crédit.

L'évaluation d'un projet d'investissement est faite sur la base d'un dossier de crédit venant appuyer la demande formulée par le client. Elle se déroule en deux étapes : Une étude technico-économique et une étude de rentabilité. Elle vise à conforter le banquier et lui assurer que le projet est techniquement réalisable et financièrement rentable.

En évaluant le projet, le banquier décidera, compte tenu du risque à courir, si le projet est finançable ou non. Il déterminera la structure de financement adaptée de façon à optimiser la rentabilité du projet et assurer les conditions propices pour le recouvrement de ses créances.

Chapitre III :

**Étude d'un dossier de
crédit**

**d'investissement au
sein de l'agence**

BADR (364) de

Bejaia

Chapitre III : Étude d'un dossier de crédit d'investissement au sein de l'agence BADR (364) de Bejaia

Aujourd'hui, les banques évoluent au sein d'un environnement économique mouvant et incertain caractérisé par l'émergence d'une concurrence intra-sectorielle, privée et étrangère.

Dans un tel contexte, les banques doivent développer leurs activités et leur créativité afin de réaliser des résultats performants mais tout en maîtrisant les risques engendrés.

C'est ainsi qu'un bon nombre d'entre elles offre des services diversifiés allant de l'accompagnement des entreprises dans leurs processus soit de création et/ou de développement et ainsi contribuer au financement de l'économie mais aussi dans le processus de bancarisation c'est-à-dire le nombre de personne ayant et pouvant avoir un compte bancaire.

La préoccupation des pouvoirs publics étant la canalisation de l'argent de l'informel, la priorité des banques est donc d'attirer le maximum de clients à ses guichets et pour se faire, elle doit leurs offrir une panoplie de services destinée à les fidéliser.

C'est dans cette dynamique que s'inscrit notre travail, à savoir qu'elles sont les services offerts par la banque à ses clients.

Dans ce cadre, nous avons tenté de mener une étude personnelle d'un dossier sélectionné au sein de lieu de stage (BADR 364), à l'aide des techniques d'analyses et d'évaluations bancaire. A cet effet, ce chapitre est subdivisé en deux (2) sections :

- Dans la première section nous présenterons la structure d'accueil à savoir la BADR ;
- La deuxième section, sera consacrée au cas pratique qui est le financement bancaire d'un crédit d'investissement ainsi que les procédures de mise en place de ce dernier au sein de la BADR.

Chapitre III : Étude d'un dossier de crédit d'investissement au sein de l'agence BADR (364) de Bejaia

Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil

Cette section a pour objet de présenter la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR) d'une manière générale, sa forme juridique, son organisation ainsi que ces missions et les prêts bancaires avec lesquelles elle se différencie des autres banque.

I. Présentation générale de la BADR

La banque de l'agriculture et du développement rural est une société par action au capital social de 33 milliards DA. Créée par décret n 82-106 le 13 mars 1982 pour mission le développement du secteur agricole et la promotion rural.

La BADR a été créée pour répondre à une nécessité économique, née d'une volonté politique afin de restructurer le système agricole, assurer l'indépendance économique du pays et relever le niveau de vie des populations rurales. Constitué initialement de 140 agences cédées par la banque nationale d'Algérie (BNA), son réseau compte aujourd'hui plus de 300 agences et 42 GRE (groupe régional d'exploitation), près de 7000 cadres et employés activent au niveau des structures centrales, régionales et locales.

Etablissement à vocation agricole à sa création, la BADR est devenue au fil du temps, etnotamment depuis la promulgation de la loi 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit, une banque universelle qui intervient dans le financement de tous les secteurs d'activités. La densité de son réseau et l'importance de son effectif font de la BADR la première banque à réseau au niveau national.

I. 1. Historique de la BADR

L'évolution de la BADR a été marquée par les étapes et événements suivants :

- **La période 1982-1990** : Au cours de ces huit années, la BADR a eu pour objectif d'asseoir sa présence dans le monde rural, en ouvrant de nombreuses agences dans les zones à vocation agricole, elle a acquis une notoriété à une expérience certainedans le financement de l'agriculture, de l'agro-alimentaire ;

- **L'année 1990** : En vertu de la loi 90-10 relative à la monnaie et au crédit qui a misun terme à la spécialisation des banques, la BADR a élargi son champ d'intervention vers les autres

Chapitre III : Étude d'un dossier de crédit d'investissement au sein de l'agence BADR (364) de Bejaia

secteurs d'activités, et notamment vers les PME/PMI, tout en gardant le secteur agricole son champ d'activité stratégique ;

- **L'année 1991** : La BADR a mis en place le système « SWIFT » pour l'exécution des opérations de commerce international ;

- **L'année 1993** : La BADR a achevé l'informatisation de l'ensemble des opérations bancaire au niveau du réseau ;

- **L'année 1996** : La BADR a introduit le télétraitement (traitement et réalisation d'opérations bancaires à distance et en temps réel) ;

- **L'année 1998** : La BADR a mis en service la carte de retrait interbancaire ;

- **L'année 2000** : Un diagnostic exhaustif des forces et faiblesses de la BADR a été établi en vue de l'élaboration d'un plan de mise à niveau de l'institution par rapport aux normes internationales ;

- **L'année 2001** : La BADR a connu un assainissement comptable et financier ;

- **L'année 2001** : Les procédures de traitement, d'acheminement et de sanction des dossiers de crédits ont été raccourcies. Les délais varient, aujourd'hui, entre 20 et 90 jours, qu'il s'agisse d'un crédit d'exploitation ou d'investissement ;

L'année 2001 : Par ailleurs, une application relative à la dématérialisation des moyens de paiement a été mise en place ;

- **L'année 2002** : La BADR a procédé à la généralisation de la norme « Banque Assise » avec « Service Personnalisé » aux agences principales du territoire national ;

- **En mai 2016** : La banque ouvre son premier point bourse ;

- **L'année 2017** : la BADR banque annonce son lancement dans la finance islamique avant la fin de l'année, et ce en offrant des produits bancaires conformes à la Charia islamique.

Chapitre III : Étude d'un dossier de crédit d'investissement au sein de l'agence BADR (364) de Bejaia

I. 2. Forme juridique

La BADR est une Société Par Action (SPA), son capital s'élève à 33 milliards de dinars algériens, ayant son siège social, (17) Boulevard colonel AMIROUCHE.

I. 3. Organisation de la BADR

La BADR est organisée en deux (2) directions, à savoir :

I. 3.1. La direction centrale

La BADR est organisée en direction générale et des directions générales adjointes au nombre de six (6).

I. 3.1.1. La direction générale

La direction générale est composée d'un conseil d'administration et d'un Président Directeur Générale (PDG). La direction générale est chargée de déterminer et de coordonner la mise en place de la stratégie de la banque et de veiller sur sa réussite.

I. 3.1.2. Les directions générales adjointes

Les directions générales adjointes sont au nombre de six (6) :

- Direction Générale Adjointe (DGA) administration et moyens ;
- Direction Générale Adjointe (DGA) recouvrement ;
- Direction Générale Adjointe (DGA) exploitation ;
- Direction Générale Adjointe (DGA) informatique comptabilité et trésorerie ;
- Direction Générale Adjointe (DGA) opération internationales ;
- Direction Générale Adjointe (DGA) engagements.

Chaque direction générale adjointe regroupe plusieurs directions, réunies sous la même autorité hiérarchique et affecte une tâche précise confiée et contrôlée par la DGA dont elle dépendait. A un niveau hiérarchique intermédiaire entre la direction générale et les

Chapitre III : Étude d'un dossier de crédit d'investissement au sein de l'agence BADR (364) de Bejaia

directions adjointes et les directions régionales se trouve la direction de l'inspection générale chargée de contrôler l'activité du réseau sur le territoire nationale.

I. 3.2. Le réseau

Le réseau est caractérisé comme suit :

- Rattaché à la direction générale adjointe de l'exploitation, le groupe régional d'exploitation est la structure hiérarchique supérieure au niveau de la wilaya. Il dirige un groupe d'agence installées dans la même wilaya ;
- L'agence bancaire est la force de frappe de toute la structure et l'initiatrice de toute opération, qui établit le lien direct entre le client et sa banque elle est organisée comme suit :
 - **Agence Principale (AP)** : Est une agence de wilaya (principale) qui dispose de tous les produits de la banque et les opérations courantes ; elle se distingue d'une agence locale d'exploitation par la compensation et les crédits promotionnels (supérieure à 50000DA) ;
 - **Agence Locale D'exploitation (ALP)** : Est une agence qui dispose de toutes les opérations courantes, ainsi que les opérations de crédits hypothécaire d'une somme inférieurs à cinq cent mille dinars algérien (500 000) DA.

I. 4. Présentation de l'Agence « 364 » de Bejaia et ses missions

L'agence locale d'exploitation n° 364 de Bejaia est hiérarchiquement rattaché au groupe régional d'exploitation de la wilaya de Bejaia. Pour assurer le bon déroulement de son activité l'agence est répartie en deux services et deux compartiments à savoir⁴⁰:

I. 4.1. La direction de l'agence

Elle est assurée par le directeur de l'agence qui a pour mission de veiller au bon fonctionnement de l'agence.

⁴⁰ Document Interne à la banque

Chapitre III : Étude d'un dossier de crédit d'investissement au sein de l'agence BADR (364) de Bejaia

I. 4.2. Le service secrétariat

La secrétaire a pour mission d'effectuer des tâches tels que : un rôle de standardiste, l'envoi de courrier, le classement des différents dossiers, de saisir les lettres manuscrites, la réception et l'orientation des clients.

I. 4.3. Le service back office

Chapeauté par un superviseur Back Office, ce compartiment est subdivisé en trois (03) services ;

I. 4.3.1. Le service crédit

Dirigé par un chef de service, il a pour mission principale la réception et le traitement des dossiers de crédit relevant de ses pouvoirs, et s'assure du contrôle préliminaire des dossiers c'est-à-dire des documents fournis et éventuellement ce qui manque comme pièce.

Il a pour tâches secondaires la confection de différentes statistiques exigées par les structures (directions) centrales.

I. 4.3.2. Le service juridique

Dirigé par un juriste, il a pour mission d'authentifier tous les documents à caractère juridique relatifs aux dossiers de crédit et aussi à l'ouverture des comptes (Ex : procurations...).

Il a aussi pour mission d'enclencher les procédures de recouvrement forcé à l'encontre des clients n'ayant pas remboursé leurs crédits, d'envoyer des mises en demeure aux clients débiteurs, de représenter la banque auprès des instances juridiques.

I. 4.3.3. Le service monétique

Dirigé par un chef de service, il a pour tâche principale la gestion du Guichet Automatique Banque (GAB),

La gestion du GAB consiste en l'alimentation de ce dernier en argent, la délivrance des différentes cartes dont dispose la banque (cartes TAWFIR, CIB, CBR)

Chapitre III : Étude d'un dossier de crédit d'investissement au sein de l'agence BADR (364) de Bejaia

- La carte TAWFIR : est une carte adossée à un compte livret épargne avec ou sans intérêts permettant à son détenteur d'effectuer des opérations de retrait sur le Guichet Automatique Banque (GAB) et aussi d'effectuer des virements.

- La carte CBR (Carte BADR de Retrait) : c'est une carte adossée à un compte chèque et aussi sur les comptes épargnes, elle permet à son titulaire d'effectuer des retraits sur le GAB, elle est valable uniquement sur le territoire national.

- La carte CIB (Carte interbancaire de retrait) : Elle est adossée à un compte chèque et aussi à un compte commercial, elle permet à son titulaire d'effectuer des opérations de retrait sur le GAB mais à la différence de la CBR, elle permet à son détenteur de faire des paiements sur toutes les surfaces disposants d'un TPE (Terminal de Paiement Electronique).

Remarque :

GAB : le Guichet Automatique de Banque est un guichet externe de la banque, mis au service de la clientèle disposant de cartes bancaires, leur permettant d'effectuer des retraits d'espèces à tout moment.

I. 4.4. Le front office

Dirigé par un superviseur front office.

I. 4.4.1. Le service portefeuille

Dirigé par un chef de service, il composé de trois sous services :

- **Service Guichet :** Situé au Front Office, il a pour mission :
 - Les ouvertures de comptes sous toutes leurs formes ;
 - Effectuer les opérations de retrait ou de versements exigés par les clients ;
 - Effectuer les opérations de virement, de versements déplacés demandés par les clients ;
 - La délivrance des carnets de chèques ;
 - La délivrance des Relevés d'Identité Bancaires (RIB) pour les clients ;
 - D'effectuer les opérations sur DAT (dépôts à terme).
- **Le service arrière guichet :** situé au front office, a pour principale missions :

Chapitre III : Étude d'un dossier de crédit d'investissement au sein de l'agence BADR (364) de Bejaia

- D'effectuer toutes les opérations de virements via le système de télé-compensation ;
- La remise de chèque à saisir sur le système de télétraitement s'il s'agit de chèques BADR ;
- La remise des chèques à opérer sur le système de télé-compensation s'il s'agit de chèques autres que ceux de la BADR.
- Effectuer des virements multiples (virements des salaires) ;
- La délivrance des chèques de banque.

Remarque :

Le chèque de banque : est un chèque tiré par la BADR sur ses caisses à la demande de son client en contre partie de la constitution d'une provision.

- **Le service caisse :** Il est dirigé par un caissier et dont la mission principale est de :
 - Recevoir les espèces fournies par la clientèle en contrepartie des opérations de versement ;
 - De payer en espèce les clients ou leurs mandataires en contrepartie des opérations de retrait ;
 - De veiller au contrôle régulier du solde caisse en fin de journée en confrontant le solde espèce disponible et le solde de la caisse sur système informatique (qui doivent être égaux).

I. 5. Les missions et les objectifs de la BADR

La BADR a été créée pour répondre à une nécessité économique, née d'une volonté politique afin de restructurer le système agricole, assurer l'indépendance économique du pays et relever le niveau de vie des populations rurales.

I. 5.1. Les principales missions de la BADR

Est le financement du développement rural, est orientée vers le financement des activités suivantes :

- Agricultures et Elevage ;
- Pêche et l'aquaculture ;

Chapitre III : Étude d'un dossier de crédit d'investissement au sein de l'agence BADR (364) de Bejaia

- Industrie alimentaire et industrie des boissons et du tabac ;
- Commerce de distribution et développement rural ;
- Emballage et conditionnement ;
- Transport, entreposage et manutention.

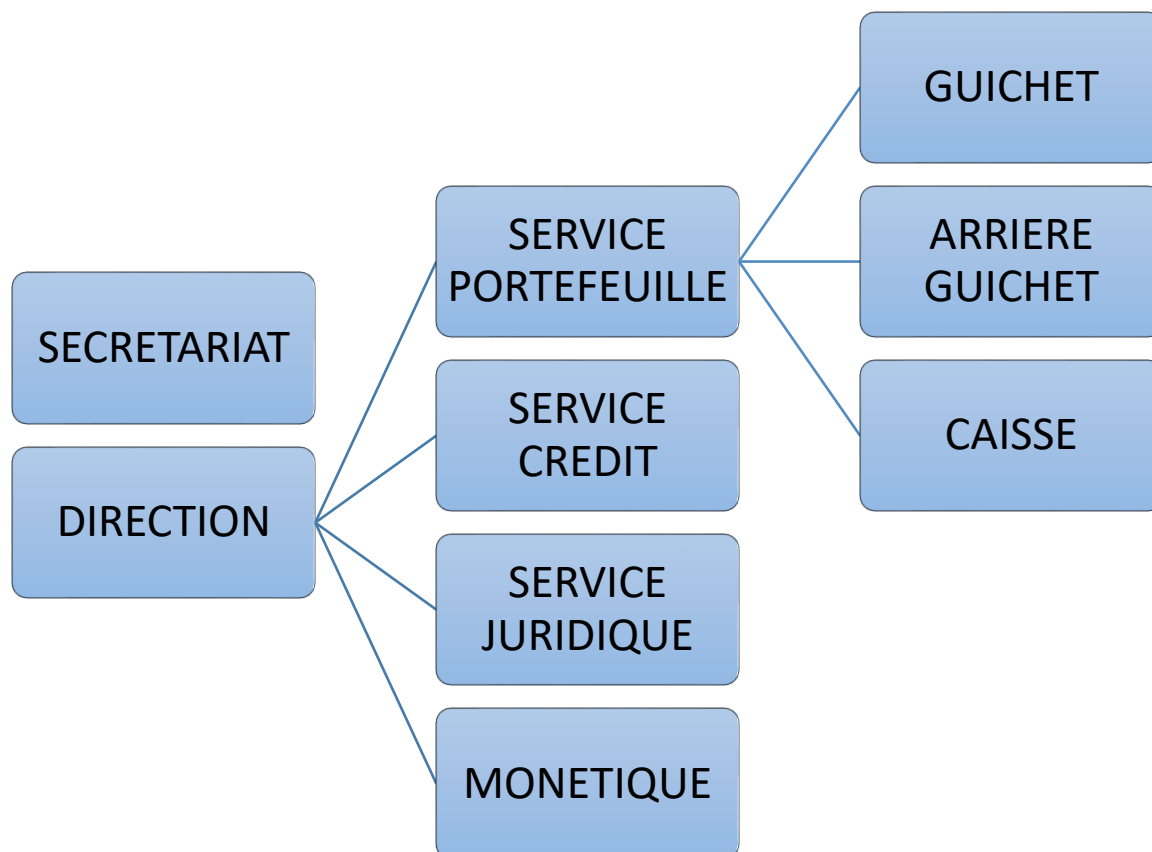
I. 5.2. Les objectifs de la BADR

L'objectif de la BADR est L'amélioration de la qualité des services et des relations avec la clientèle grâce à :

- L'augmentation des ressources aux meilleurs coûts et rentabilisation de celles-ci par des crédits productifs et diversifiés dans le respect des règles ;
- La gestion rigoureuse de la trésorerie de la banque tant en dinars qu'en devise ;
- L'assurance d'un développement harmonieux de la banque dans les domaines d'activités la concernant ;
- L'extension et le redéploiement de son réseau. ;
- La satisfaction de ses clients en leur offrant des services susceptible de répondre à leurs besoins ;
- L'adaptation d'une gestion dynamique en matière de recouvrement ;
- Le développement commercial par l'introduction de nouvelles techniques managériales telles que le marketing, et l'insertion d'une nouvelle gamme de produits.

Chapitre III : Étude d'un dossier de crédit d'investissement au sein de l'agence BADR (364) de Bejaia

Schéma n°07 : Organigramme de l'agence (YEMMA GOURAYA 364)



Source : Direction générale adjointe /Administration et moyen direction des ressources humaines, BADR (364).

Chapitre III : Étude d'un dossier de crédit d'investissement au sein de l'agence BADR (364) de Bejaia

Section 02 : Le financement d'un crédit d'investissement

A la réception du dossier du crédit, la première chose à faire pour le banquier chargé de l'étude est de s'assurer que son client est apporté tous les documents nécessaires demandés et que le dossier est complet afin de pouvoir vérifier et contrôler les informations recueillies en adoptant la méthode suivante :

- S'assurer de l'authenticité des documents tels que le nom de l'entreprise ;
- S'assurer de la véracité des chiffres contenus dans les documents comptables et financiers.

II. Le montage d'un dossier du crédit d'investissement

Avant le montage d'un dossier de crédit, le banquier doit s'assurer de la collecte de toute les informations concernant le client demandeur de crédit telles que la forme juridique et les bilans des trois (03) dernières années, afin d'effectuer son étude⁴¹ :

II. 1. Identification des promoteurs

Le crédit est demandé par une société à responsabilité limitée (SARL) constitué par deux associés :

- Monsieur (x) âgée de (x) né le (x) à (x).

Formation et diplôme : technicien supérieur en management et ingénieur commercial.

- Monsieur (x) âgée de (x) né le (x) à (x).

Formation et diplômes : ingénieur en aquaculture à l'institut des sciences de la mer et de l'aménagement du littoral, et docteur en pharmacie à l'académie d'état de chimie et de pharmacie de saint Petersburg Roussie.

⁴¹ Document interne de la BADR

Chapitre III : Étude d'un dossier de crédit d'investissement au sein de l'agence BADR (364) de Bejaia

II. 2. Présentation du projet

Le projet envisagé consiste à effectuer des installations pour un élevage en milieu marin.

La production concerne une catégorie de poisson (la Daurade), cet investissement donnera un souffle certain à l'activité aquacole de notre pays, en permettant de mettre à la disposition du marché algérien une quantité importante de produits d'élevage et renforcera les activités touristiques de la région.

II. 2.1. L'objectif du projet

- Ce projet permet de créer de l'emploi de façon permanente et par conséquent va avoir des retombées économiques et socio-bénéfiques au niveau de la région d'installation ;
- L'activité piscicole consiste essentiellement à mettre à la disposition du consommateur un produit de base sur le marché avec un prix raisonnable.
- Réduire les insuffisances du marché à couvrir la demande du consommateur (les ménages).

II. 2.2. Les installations comportent

- Unité de grossissement en cage flottantes ;
- Base de vie ;
- Bloc administratif ;
- Hangar de stockage d'aliment ;
- Hangar de stockage de différents matériels (filets, bacs isothermes, cordages, barques) ;
- Atelier de réparation ;
- Air de réparation de filets ;
- Loges de gardiens.

Chapitre III : Étude d'un dossier de crédit d'investissement au sein de l'agence BADR (364) de Bejaia

II. 3. Étude de marché

L'Algérie est un pays émergent qui compte aujourd'hui plus de quarante millions d'habitants, c'est un pays à vocation essentiellement agricole ; le tourisme est caractérisé par l'afflux d'hommes d'affaires qui fréquent des hôtels de luxe. L'industrie agroalimentaire à présent est un secteur économique important. L'industrie pétrolière, l'armée et autres institutions algériennes nourrissent leur personnel à travers des cantines ou des traiteurs qui consomment des quantités considérables de denrées alimentaires.

II. 4. Étude technique :

Ils subdivisent en deux principales catégories qui sont nécessaires à la pérennité de l'activité économique de l'entreprise, représenté en moyens humains et matériel est la suivante :

- **Les moyens humains**

L'effectif du personnel est nombre de quinze (15) salariés :

- Un capitane de bord ;
- Trois (03) plongeurs ;
- Un mécanicien de bord ;
- Deux (02) techniciens de suivi ;
- Un gestionnaire des stocks ;
- Un chauffeur de Clark ;
- Trois (03) gardiens ;
- Trois (03) ouvriers qualifiés.

- **Les moyens matériels**

➤ Les moyens matériels comprennent les éléments suivants :

- Un Bateau ;

Chapitre III : Étude d'un dossier de crédit d'investissement au sein de l'agence BADR (364) de Bejaia

- Une Construction ;
- Un Matériels de froid ;
- Un Matériels d'électricité ;
 - Les équipements d'élevage en mer :
- Quatre (04) cages flottantes ;
- Un système d'encrage ;
- Un Filets ;
- Accessoires (machines de soudage).

II. 4.1. Description détaillée des investissements

Dans la liste détaillée et valorisée des investissements on trouve que le coût du projet s'élève à soixante deux million neuf cent deux mille sept cent soixante-quinze dinar et cinquante centime (72 902 775,5 DA) se détaillant comme suit :

Tableau n°08 : Le coût du projet

Unité : DA

Désignation	Montant (brute)
Un Bateau	2 815 275,50
Une Construction	12 000 000
Un Matériel de froid	15 085 500
Un Matériel d'électricité	7 914 500
Quatre cages flottantes	9 300 000
Système d'encrage	9 650 000
Filets	15 650 000
Accessoires (machines soudages)	487 500
Total	72 902 775,5

Source : Document donné par la banque.

Chapitre III : Étude d'un dossier de crédit d'investissement au sein de l'agence BADR (364) de Bejaia

II. 4.1. Montage financier

Pour les besoins de financement du projet, il est prévu le recours à un emprunt bancaire d'un montant de trente-six million quatre cent cinquante et un mille trois cent quatre-vingt-sept dinar algérien et soixante-quinze centime (36 451 387,75 DA), le reliquat soit trente-six million quatre cent cinquante et un mille trois cent quatre-vingt-sept dinar algérien et soixante-quinze centime (36 451 387,75) sera financé sur fonds propres des promoteurs.

Tableau n°09 : les fonds propre et le crédit sollicité par la banque

Désignation	Montant brute
Le fond propre	36 451 387,75
Le crédit bancaire	36 451 387,75
Total général (HT)	72 902 775 ,5

Source : Document donné par la BADR

II. 5. Analyse de la situation financière de l'entreprise

Pour faire une analyse de la situation financière d'une entreprise on se trouve dans l'obligation de calculer un ensemble de critères qui suivent :

II. 5.1. Evaluation de la rentabilité de l'entreprise

Pour évaluer l'entreprise, afin de savoir si elle est rentable, tout d'abord il faut faire une analyse des bilans financière. Ensuite, il sera nécessaire de recalculer les éléments suivants :

- Les Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG) ;
- La Capacité d'Autofinancement (CAF) ;
- Les ratios de rentabilités et de solvabilité.

Chapitre III : Étude d'un dossier de crédit d'investissement au sein de l'agence BADR (364) de Bejaia

II. 5.1.1. Le reclassement des bilans financiers de l'entreprise

Pour le bilan financier, on présente l'actif du bilan ainsi que son passif. D'après ce tableau, on remarque que l'actif du bilan de l'entreprise a connu une progression dans les trois années suivant, de vingt et un million sept cent soixante et onze mille cent quatre-vingt s et un dinar et soixante centime (21771181,6 DA) dans la deuxième année par rapport à la première année, ensuite dans la troisième année de dix-huit million huit cent dix-huit mille cent cinquante dinar et trente centime (18818150,3 DA) par rapport à la deuxième année.

Tableau n°10 : Actif du bilan financier

Libellé	Au 31/12 /2020	AU 31/12/2021	AU 31/12/2022
Actif immobilisé			
Immobilisation incorporelle	00	00	00
Immobilisations corporelles	34144905,43	28508100,33	34871295 ,23
Immobilisation financière	00	00	00
Total d'actif immobilisé	34144905,43	28508100,33	34871295 ,23
Actif courant			
Stock en cours	99870483,76	99870483,76	99870483,76
Créance et emplois assimilés :	00	2500000	2750000
Clients	3354585,25	28262571,92	40467527,32
Disponibilité et assimilés :			
Trésorerie			
Total d'actif courant	103225069,01	130633055,68	143088011,08
Total général actif	137369974,44	159141156,01	177959306,31

Source : Etabli par nos soins à partir des données du bilan comptable.

Chapitre III : Étude d'un dossier de crédit d'investissement au sein de l'agence BADR (364) de Bejaia

Tableau n°11: Passif du bilan financier

D'après ce tableau en remarque l'évolution du passif du bilan de vingt et un million sept cent soixante et onze mille cent quatre-vingt et un dinar et soixante centime (21 771 181,6 DA) dans la deuxième année et de dix-huit million huit cent dix-huit mille cent cinquante dinar et trente centime (18 818 150, 3 DA) dans la troisième année.

Libellé	Au 31/12/2020	Au 31/12/2021	Au 31/12/2022
Capitaux propres			
Capital émis	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Primes et réserves	0,00	0,00	0,00
Résultat net	0,00	21771181,57	21984816,97
Report à nouveau	0,00	0,00	21771181,57
Total (1)	10 000 000	31 771 181,57	53 755 998,57
Passif non-courants			
Emprunt et dettes financières	19 000 000	19 000 000	15 833 333,33
Impôt	0,00	0,00	0,00
Autre dette non-courantes	98 869 974, 44	98 869 974, 44	98 869 974, 44
Provision	0,00	0,00	0,00
Total passif non-courants (2)	117 869 974,44	117 869 974,44	114 703 307,77
Passif courants			
Fournisseur et compte rattachés	0,00	0,00	0,00
Impôt	0,00	0,00	0,00
Autre dettes	9 500 000	9 500 000	9 500 000
trésorerie passif	0,00	0,00	0,00
Total passif courant	9 500 000	9 500 000	9 500 000
Total général passif	137 369 974,44	159 141 156,01	177 959 306,31

Source : Etabli par nos soins à partir des données du bilan comptable.

Chapitre III : Étude d'un dossier de crédit d'investissement au sein de l'agence BADR (364) de Bejaia

II. 5.1.2. Les Soldes Intermédiaires de Gestions (SIG)

D'après le calcul des soldes intermédiaires de gestion on constate que :

- **Le chiffre d'affaire (CA) :** le chiffre d'affaire n'a connu aucune évolution est constant pour les trois (03) années, d'une valeur de deux cent huit million dinar algérien (208 000 000 DA).
- **La marge commerciale (MC) :** la marge commerciale est la différence entre le chiffre d'affaire réalisé par l'entité et les achats consommés au cours de l'exercice :

La marge commerciale de cette entreprise est positive pour les deux dernières années soit de dix-huit millions huit cent quatre-vingt mille trois cent cinq dinar et vingt centime (18 880 305,2 DA).

- **La Valeur Ajoutée (VA) :** La valeur ajoutée est un indicateur de performance qui rend compte du poids économique de l'entreprise. En effet l'entreprise a générée une augmentation importante de la valeur ajoutée entre 2021 et 2022.

Cette augmentation est due à une augmentation importante de la production expliquée par la performance des facteurs de production (capitale et personnel).

- **Excédent Brut d'Exploitation (EBE) :** L'entreprise a enregistrée un excédent brut d'exploitation positif au cours des trois années ; ce qui signifie que l'activité est profitable même rentable ; avec une amélioration très importante entre 2021 et 2022 de cent soixante-neuf mille cent quatre dinar et quinze centime (169 104,15 DA).

Cette augmentation due à l'importance de la valeur ajoutée d'une part et de la bonne maîtrise des charges surtout du personnel d'autre part.

- **Le Résultat d'Exploitation (RE) :** l'entreprise dégagé un résultat positif durant les trois années, cette situation montre que le chiffre d'affaire réalisé par l'entreprise arrive à couvrir ses charges.

Chapitre III : Étude d'un dossier de crédit d'investissement au sein de l'agence BADR (364) de Bejaia

- **Le résultat courant avant impôt (RCAI) :** le RCAI permet de mesurer l'impact direct de l'endettement de l'entreprise sur son activité et sa rentabilité économique, sans prendre en compte l'ensemble des éléments perturbateurs qui ne sont pas directement liés à l'activité de l'entreprise comme les charges exceptionnelles ; dans notre cas ce résultat est nulle pour la première année et positif pour les deux dernières années.
- **Résultat Net de l'Exercice (RNE) :** le RNE permet de calculer la rentabilité financière de l'entreprise, dans notre cas le résultat net n'est nulle dans la première année et positif et connu une évolution dans les deux dernières années.

Tableau n°12: Présentation des soldes intermédiaires de gestion

Désignation	Au 31/12/2020	Au 31/12/2021	Au 31/12/2022
Vente de produit	00	208000000	208000000
Chiffre d'affaire	00	208000000	208000000
(+) Variation de stock produit finis et en cours	119844580,51	119844580,51	119844580,51
La production de l'exercice	119844580,51	327844580,51	327844580,51
La production vendue(1)	00	208000000	208000000
Achat consommés (2)	189119694,8	189119694,8	189119694,8
La marge commerciale (1-2)	00	18880305,2	18880305,2
Production de l'exercice (3)	119844580,51	327844580,51	327844580,51
Consommation de l'exercice (4)	90793553,69	270723357,09	270554252,94
La valeur ajoutée (3-4)	29051026,82	57121223,42	57290327, 57
(-) Charged de personnel	4606560	9026640	9026640
(-) Impôt, taxes et versement assimilé	00	00	00
Excédent brute d'exploitation	24444466,82	48094583,42	48263687,57
Autres produits opérationnels	00	00	00
Autres charges opérationnels	00	00	00
Dotation aux amortissements,	23731966,82	25610901,85	25610901,85

Chapitre III : Étude d'un dossier de crédit d'investissement au sein de l'agence BADR (364) de Bejaia

provision et perte de valeurs			
Résultat d'exploitation	712500	22483681,57	22652785,72
(+) produits financiers	00	00	00
(-) charges financiers	712500	712500	667968,75
Résultat courant avant impôt	00	21771181,51	21984816,97
(+) Résultat exceptionnel	00	00	00
(-) IBS	00	00	00
(-) participations des salaires	00	00	00
(-) total des charges	00	00	00
(-) total des produits	00	00	00
Résultat de l'exercice	00	21771181,57	21984816,97

Source : Etabli par nos soins à partir des données remises par la banque.

II. 5.1.3. Présentation de la Capacité d'Autofinancement (CAF)

Dans ce tableau on a calculé la capacité d'autofinancement par la méthode additive qui est la suivante :

CAF = Résultat net de l'exercice + dotations aux amortissements et aux provisions et perte de valeur – reprise sur pertes de valeur et provisions + valeur comptable des investissements virées au résultat de l'exercice.

Tableau n°13 : la capacité d'autofinancement

Désignation	Au 31/12/2020	Au 31/12/2021	Au 31/12/2022
(+) Résultat de l'exercice	00	21771181,57	21984816,97
(+) Dotation aux amortissements, provision et perte de valeur	23731966,82	25610901,85	25610901,85
(-) Reprise sur perte de valeur et provision	00	00	00
(+) Produit de cession d'élément d'actif immobilisé	00	00	00
(-) Quotes-parts des subventions	00	00	00

Chapitre III : Étude d'un dossier de crédit d'investissement au sein de l'agence BADR (364) de Bejaia

d'investissement virées au résultat de l'exercice			
Capacité d'autofinancement	23731966,82	47382083,42	479595718,82

Source : Etabli par nos soins à partir des données remises par la BADR.

D'après le tableau on remarque que la capacité d'autofinancement pour les trois années est positive, ce qui signifie que cette entreprise dégage un surplus monétaire qui permet de financer ses investissements, rémunérer les actionnaires et autofinancer les emplois.

II. 5.2. Les ratios de rentabilité

Pour déterminer la rentabilité, il est nécessaire de calculer un certain nombre de ratios :

Tableau n°14: les ratios de rentabilités

Désignation	Au 31/12/2020	Au 31/12/2021	Au 31/12/2022
Rentabilité Financière = Résultat net / Capitaux propres	00	21771181,57 / 31771181,57 = 0,68	21984816,97 / 53755998,54 = 0,41
Rentabilité commerciale = Résultat net / Chiffre d'affaire (HT)	00	21771181,57 / 208000000 = 0,1	21984816,97 / 208000000 = 0,1
Rentabilité économique = EBE/CEPE	24444466,82 / 72902000 = 0,33	48094583,42 / 72902000 = 0,66	48263687,57 / 72902000 = 0,66

Source : Etabli par nos soins à partir des documents remis par la BADR

II. 5.2.1. Le taux de rentabilité financière

On constate d'après les résultats précédents que l'entreprise est rentable financièrement pour les deux dernières années (2021, 2022), plus le taux de rentabilité financière est élevé plus le risque pris par les actionnaires ou associés sera élevé.

Chapitre III : Étude d'un dossier de crédit d'investissement au sein de l'agence BADR (364) de Bejaia

II. 5.2.2. Le taux de rentabilité commerciale

D'après le calcul de ce ratio on remarque une constance dans les deux années (2021, 2022) et cela revient au chiffre d'affaire qui est constant, et plus la rentabilité commerciale est importante, plus la marge brut de l'entreprise sur ses ventes de produits est forte.

II. 5.2.3. Le taux de rentabilité économique

Le taux de rentabilité économique est positif pour les trois années, ce ratio mesure la performance de l'exploitation de l'entreprise, Plus ce ratio est élevé plus l'activité d'exploitation est efficace pour rentabiliser le capital d'exploitation.

II. 5.3. Les Ratios de solvabilité

Les ratios de solvabilité permettent d'établir une estimation de la capacité à long terme à rembourser ses dettes.

Tableau n°15 : les ratios de solvabilité

Désignation	Au 31/12/2020	Au 31/12/2021	Au 31/12/ 2022
Autonomie financière = Capitaux propres/Capitaux permanent	10000000 / 127869974,4 = 0,078	31771181,57 / 149641156 = 0,21	53755998,54 / 168459306,2 = 0,32
Indépendance financière = dette à long et moyen terme/total du passif	117869974,44 / 137369974,44 = 0,86	117869974,44 / 159141156,01 = 0,74	114703307,77 / 177959306,31 = 0,64
Capacité de remboursement = Dettes à long terme/CAF	117869974,44 / 23731966,82 = 4,97	117869974,44 / 47382083,42 = 2,49	114703307,77 / 479595718,82 = 2,39

Source : Etabli par nos soins à partir des documents remis par la BADR

Chapitre III : Étude d'un dossier de crédit d'investissement au sein de l'agence BADR (364) de Bejaia

II. 5.3.1. Ratio d'Autonomie financière

Les capitaux propres représentent moins de la moitié des capitaux permanents, cela signifie que les dettes sont trop importantes par rapport aux capitaux propre, la solidité de l'entreprise est ébranlée.

L'entreprise ne peut plus faire appel aux banques pour financer ses investissements, elle doit trouver une façon de restructurer son bilan.

II. 5.3.2. Ratio d'Indépendance financière

Ce ratios permet de mesurer l'endettement à long et moyen terme de l'entreprise par rapport au total du passif, il sert à expliquer son indépendance financière vise à vie de ses créanciers. Il doit être supérieur à 20% pour dire que l'entreprise est financièrement indépendante. Dans notre cas l'indépendance financière de l'entreprise pendant les années est supérieur à 20%, donc elle est indépendante financièrement.

II. 5.3.3. Ratio de la capacité de remboursement

Ce ratio exprime la capacité de l'entreprise en nombre d'années a remboursé ses dettes, cela suppose que l'entreprise affecte la totalité de la CAF au remboursement de cette dette, dans notre cas l'entreprise arrivera à rembourser ses dettes à la quatrième année. Et connue une diminution à partir de la deuxième année qui exprime l'augmentation de la capacité d'autofinancement de l'entreprise.

Chapitre III : Étude d'un dossier de crédit d'investissement au sein de l'agence BADR (364) de Bejaia

II. 5.4. Les structures de financement

Concernant la structure de financement on a calculé les grandeurs significatives comme suit :

II. 5.4.1. Les grandeurs significatives

Au cours des trois années, l'entreprise a enregistré un fond de roulement positif, $FRNG > 0$ ce qui traduit que les valeurs des ressources stables sont supérieures à l'actif immobilisé. Egalement, le besoin en fonds de roulement est positif, $BFR > 0$ durant les trois années. Ce qui signifie que les emplois d'exploitation de l'entreprise sont supérieurs aux ressources d'exploitation. Ainsi une trésorerie nulle ($TR=0$) qui signifie que l'entreprise couvre tout juste ses besoins avec ses ressources et ne dispose d'aucune marge de manœuvre bien que sa situation financière soit à l'équilibre.

Tableau n°16 : les grandeurs significatives

Désignation	Mode de calcul	Au 31/12/2020	Au 31/12/2021	Au 31/12/2022
FRNG	Capitaux permanent – Actif immobilisé	127869974,44 – 34144905,44 = 93725069	149641156,01 – 28508100,33 = 121133055,68	168459306,31 – 34871295,23 = 133588011,08
BFR	Actif circulant – Passif circulant	103225069,01 – 9500000 = 93725069,01	130633055,68 – 9500000 = 121133055,68	143088011,08 – 9500000 = 133588011,08
TN	FRNG – BFR	93725069 – 93725069,01 = 00	121133055,68 – 121133055,68 = 00	133588011,08 – 133588011,08 = 00

Source : Etablis par nos soins à partir des données remis par la BADR

Chapitre III : Étude d'un dossier de crédit d'investissement au sein de l'agence BADR (364) de Bejaia

II. 6. Analyse des critères d'évaluations du choix d'investissements

Cette analyse portera sur une analyse avant financement.

II. 6.1. Analyse de la rentabilité financière

Dans ce point, on se trouve obligées de faire une étude de la rentabilité du projet en dehors de tout élément financier, après avoir été jugé viable, afin de déterminer si le projet en lui-même va avoir des profits.

II. 6.1.1. La structure d'investissement

Cette phase nous permet de déterminer le coût du projet, on constate que pour les besoins du financement du projet, il est prévu le recours à un emprunt bancaire d'un montant de trente-six millions quatre cent cinquante et un mille trois cent quatre-vingt-sept dinar et soixante-quinze centime (36451387,75 DA). Le reliquat, soit (36451387,75 DA) sera financé par le fonds propres des promoteurs.

Chapitre III : Étude d'un dossier de crédit d'investissement au sein de l'agence BADR (364) de Bejaia

Tableau n°17 : Répartition des investissements

Désignation	Montant (brute)
Un Bateau	2 815 275,50
Une Construction	12 000 000
Un Matériel de froid	15 085 500
Un Matériel d'électricité	7 914 500
Quatre cages flottantes	9 300 000
Système d'encrage	9 650 000
Filets	15 650 000
Accessoires (machines soudages)	487 500
Total	72 902 775,5

Source : Etabli par nos soins à partir des données remis par la BADR

II. 6.1.2. Amortissements des investissements

Le plan d'amortissement des investissements est résumé dans le tableau suivant, avec un taux d'amortissement différents comme il montre le tableau suivant :

Désignation	Taux (%)
Construction	05 %
Cage flottante	10 %
Système d'encrage	10 %
Matériels de froid	10 %
Matériels d'électricité	10 %
Bateau	20 %
Filets	20 %

Par exemple : le Bateau est amortissable en vingt ans (20 ans)

Le taux = 100 % / La durée d'amortissement

Le taux d'amortissement du Bateau = 100% / 20 = 20 %

Chapitre III : Étude d'un dossier de crédit d'investissement au sein de l'agence BADR (364) de Bejaia

Tableau n°18 : Amortissement des investissements

Désignation	2020	2021	2022	2023	2024	Total
Construction	00	00	00	600000	600000	1200000
Cage flottante	652500	978750	978750	978750	978750	4566500
Système d'encrage	643333,33	965000	965000	965000	965000	4503333,33
Matériel de froid	00	00	00	1508550	1508550	3017100
Matériel d'électricité	00	00	00	791450	791450	1582900
Bateau	375370,07	563055,1	563055,1	563055,1	563055,1	2627590,47
Filets	2086666,67	3130000	3130000	3130000	3130000	14606666,67
Total	3757870,07	5636805,1	5636805,1	8536805,1	8536805,1	32104090,47

Source : établis par nous soin à partir des documents remis par la BADR

II. 6.1.3. Détermination de la Valeur Résiduelle de l'Investissement(VRI)

La valeur résiduelle représente la valeur comptable nette de l'investissement, elle se calcule comme suit :

La valeur résiduel de l'investissement = montant initial du projet – montant déjà amortis

Calcul de la valeur résiduel :

VRI = 36 451 387,75 – 32 104 090,47 = 4 347 297,28 DA

Chapitre III : Étude d'un dossier de crédit d'investissement au sein de l'agence BADR (364) de Bejaia

II. 6.2. Elaboration du tableau de compte résultat et Cash-flow

Pour calculer la CAF et les Cash-flows, il faut d'abord établir le Tableau de Compte de Résultats :

II. 6.2.1. Elaboration du tableau de compte résultat

L'élaboration du TCR permet de faire une analyse détaillé durant un exercice ou plusieurs exercices comptable de voir combien l'entreprise a fait d'affaires.

Tableau n°19 : le compte résultat

Libellé	Au 31/12/2020	Au 31/12/2021	Au 31/12/2022	Au 31/12/2023	Au 31/12/2024
Vente et produit annexes	00	208000000	208000000	208000000	208000000
Variation de stocks produits finis et en cours	119844580,51	119844580,51	119844580,51	119844580,51	119844580,51
Production immobilisé	00	00	00	00	00
I. Production de l'exercice	119844580,51	327844580,51	327844580,51	327844580,51	327844580,51
Achat consommés	82627155,75	262669695,26	262669695,26	262669695,26	262669695,26
Services extérieurs et autres consommations	8166397,94	8053661,83	7884557,68	3575453,53	4009349,37
II. Consommation de l'exercice	90793553,69	270723357,09	270554252,94	266245148,79	266679044,63

Chapitre III : Étude d'un dossier de crédit d'investissement au sein de l'agence BADR (364) de Bejaia

III. VAE (I- II)	29051026,82	57121223,42	57290327,57	61599431,72	61165535,88
Charge de personnel	4606560	9026640	9026640	9026640	9026640
Impôts, taxes et versement assimilés	00	00	00	624000	1040000
IV. EBE	24444466,82	48094583,42	48263687,57	51948791,72	51098895,88
Autres produits d'exploitation	00	00	00	00	00
Autre charges d'exploitation	00	00	00	00	00
Dotations aux amortissements, provision et perte de valeur	23731966,82	25610901,85	25610901,85	28510901,85	28510901,85
Reprise sur perte de valeur	00	00	00	00	00
V. résultat d'exploitation	712500	22483681,57	22652785,72	23437889,87	22587994,03
Produits financiers	00	00	00	00	00
Charges financier	712500	712500	667968,75	549218,75	430468,75
VI. résultat financier	-712500	-712500	667968,75	549218,75	430468,75
VII. RCAI (V+ VI)	00	21771181,57	21984816,79	22888671,12	22157525,28

Chapitre III : Étude d'un dossier de crédit d'investissement au sein de l'agence BADR (364) de Bejaia

Impôt exigible sur le résultat	00	00	00	1304654,25	2104964
Impôt différés sur le résultat	00	00	00	00	00
Total des impôts	00	00	00	1304654,25	2104964
Total des produits des activités ordinaires	119844580,51	327844580,51	327844580,51	327844580,51	327844580,51
			1	1	1
Total des charges des activités ordinaires	119844580,51	306073398,94	305859763,54	306260563,64	307792020,13
VIII. Résultat net des activités ordinaires	00	21771181,57	21984816,97	21584016,87	20052560,38
Résultat net de l'exercice	00	21771181,57	21984816,97	21584016,87	20052560,38

Source : Etablis par nous soin à partir des documents remis par la banque

D'après le tableau on remarque que les différents ratios sont positifs, ce résultat indique que l'entreprise a dégager des bénéfices important.

Le résultat net a connu une croissance durant l'année deux jusqu'à la quatrième année et une dégradation à la cinquième année.

Chapitre III : Étude d'un dossier de crédit d'investissement au sein de l'agence BADR (364) de Bejaia

II. 6.2.2. Elaboration du tableau des cash-flows

Le taux d'actualisation émet par la banque est de 6%. Les cash-flows représentent la capacité de remboursement de l'entreprise on constate que l'activité de l'entreprise génère des flux de trésorerie largement suffisants pour honorer ses engagements financiers vis-à-vis de la banque.

Tableau n°20 : cash-flows actualisé et cumulés

Année	0	2020	2021	2022	2023	2024
Investissement initial (I_0)	72902775,5					
Amortissement		3757870,07	5636805,1	8636805,1	8536805,1	8536805,1
Résultat		00	21771181,57	21984816,97	21584016,87	20052560,38
Flux non actualisé		3757870,07	27407861,67	30621622,07	30120821,97	28589365,48
Coefficients d'actualisation	$(1+0,06)^{-n}$	0,943	0,889	0,839	0,792	0,747
Flux actualisé		3543671,48	24365589,02	25691540,92	23855691	21356256,01
Flux actualisés cumulés		3543671,48	27909260,5	53600801,42	77456492,42	98812748,43

Source : Etabli par nous soin à partir des documents remis par la BADR

❖ Calcul des critères de rentabilité

Nous allons calculer quelque paramètre de rentabilité afin d'avoir une idée plusprofond sur la rentabilité et la liquidité de projet.

Chapitre III : Étude d'un dossier de crédit d'investissement au sein de l'agence BADR (364) de Bejaia

▪ Calcul de la valeur actuelle net (VAN)

La VAN est l'un des critères de décision, un outil que l'on utilise lorsque l'on cherche à déterminer la pertinence du projet d'investissement, et la méthode de calcul est la suivante :

$$\text{VAN} = \sum \text{cash-flows actualisés} - \text{Investissement initial}$$

$$\text{VAN} = 98\,812\,748,43 - 72\,902\,775,5 = 25\,909\,972,93 \text{ DA}$$

La VAN est positif, ce projet est rentable.

▪ Calcul de l'indice de rentabilité (IR)

$$\text{IR} = \text{somme des flux actualisés} / \text{montant initial du projet (I}_0\text{)}$$

$$\text{IR} = 98812748,48 / 72902775,5 = 1,35$$

D'après le résultat obtenu, chaque un DA dépensé dans cet investissement, rapporte une valeur de 0,35 DA.

▪ Délai de récupération du montant investi

On remarque dans le tableau des cumulés actualisés que le montant initial investi est récupérer entre la troisième année et la quatrième année.

Par l'utilisation de la méthode d'interpolation linéaire on a obtenu :

$$3 \text{ année} \longrightarrow 53\,600\,801,42 \text{ DA}$$

$$\text{DR} \longrightarrow 72\,902\,775,5 \text{ DA}$$

$$4 \text{ années} \longrightarrow 77\,456\,492,42 \text{ DA}$$

$$\text{DR} - 3 / 4 - 3 = (72\,902\,775,5 - 53\,600\,801,42) / (77\,456\,492,42 - 53\,600\,801,42)$$

$$\text{DR} - 3 = 0,809$$

$$\text{DR} = 3,809$$

Donc le capital investi est récupérer dans : 3ans, 9 mois et 21 jours (le 21/10/ 2022).

Chapitre III : Étude d'un dossier de crédit d'investissement au sein de l'agence BADR (364) de Bejaia

▪ Détermination du taux de rentabilité interne (TRI)

Le TRI est le taux qui rend la VAN nulle, c'est-à-dire le taux à lequel la VAN égale zéro.

On conclut que quand le taux d'actualisation est élevé la VAN s'approche à zéro, et pour calculer le TRI il faut accroître le taux d'actualisation :

- Avec un taux d'actualisation de 15% :

Tableau n°21 : Evolution prévisionnelle du Taux de Rentabilité Interne (TRI)

Désignation	2020	2021	2022	2023	2024
Flux non actualisé	37578870,07	27407861,67	30621622,07	30120821,97	28589365,48
Coefficient $(1+0,15)^{-n}$	0,909	0,826	0,751	0,683	0,621
Flux actualisé	3415903,89	22638893,74	22996838,17	20572521,41	17753995,96

Source : Etabli par nous soin à partir des documents remis par la BADR

$$VAN = \sum \text{flux actualisés} - \text{investissement initial}$$

$$VAN = 87378153,17 - 72902775,5 = 14\,475\,377,67 \text{ DA}$$

Donc la VAN est toujours positif ce qui nous oblige à augmenter le taux d'actualisation :

- Avec un taux d'actualisation de 20%

Chapitre III : Étude d'un dossier de crédit d'investissement au sein de l'agence BADR (364) de Bejaia

Tableau n°22 : Evolution prévisionnelle du Taux de Rentabilité Interne (TRI)

Désignatio n	2020	2021	2022	2023	2024
Flux non actualisés	37578870,0 7	27407861,6 7	30621622,0 7	30120821,9 7	28589365,4 8
Coefficient (1+0,2) ⁻ⁿ	0,833	0,694	0,579	0,482	0,402
Flux actualisés	3130305,77	19021056	17729919,1 8	14518236,1 9	11492924,9 2

Source : Etabli par nous soin à partir des documents remis par la BADR

$VAN = \sum \text{Cash-flows} - \text{investissement initial}$

$VAN = 65892442,06 - 72902775,5 = - 7010333,44 \text{ DA}$

A l'aide de la méthode d'interpolation linéaire on peut calculer le TRI :

TIR (15%) $\longrightarrow$ VAN = 14 475 377, 67

TIR (? %) $\longrightarrow$ VAN = 0

TIR (20%) $\longrightarrow$ VAN = - 7 010 333, 44

$TIR - 0,15 / 0,2 - 0,15 = (0 - 14475377,67) / (-7010333,44 - 14475377,67)$

$TIR - 0,15 = 0,034$

$TIR = 15,034 \%$.

On conclut qu'à partir de ce taux (15,034 %) la VAN est nulle et l'entreprise commence à générer de bénéfice.

Chapitre III : Étude d'un dossier de crédit d'investissement au sein de l'agence BADR (364) de Bejaia

II. 7. La décision finale

L'entreprise présente une structure financière équilibrée comme le démontre le dépouillement des bilans prévisionnels illustré. Le banquier qui a mené l'étude du dossier du crédit de l'entreprise est arrivé à la décision suivante :

- Octroyer un crédit de trente-six million quatre cent cinquante et un mille trois cent quatre sept dinar et soixante-quinze centime (36 451 387,75 DA).
- Une durée de remboursement de cinq ans (5 ans), avec un taux d'intérêt de six pourcent (5,5%). Il s'agit d'une entreprise ayant de bonne perspective de développement et qui présente un intérêt certain pour l'agence BADR.
- La mise à la disposition de la BADR d'un Duplex F5 comme prise de garantie.

Conclusion

Dans ce chapitre après avoir calculé ce qui est nécessairement essentiel pour l'évaluation de la rentabilité et la solvabilité d'une entreprise, on a pu constater que l'entreprise qui a demandé le crédit est solvable, aussi elle a une capacité de remboursement suffisante lui permettant de rembourser ses crédits à long terme. Alors, la banque peut lui accorder le crédit demandé tous en prenant en considération la prise de garanties en cas d'anomalie.

L'analyse de la rentabilité ainsi que le diagnostic apporté aux différents critères de rentabilité nous a permis de conclure que le projet envisagé est en mesure de générer une rentabilité quasi-certaine et par conséquent un enrichissement pour les différents associés de l'entreprise.

A cet effet, certains constats méritent d'être relevés en l'occurrence :

- l'enrichissement au terme de la durée de vie du projet égal à 25 909972,93 DA (VAN) ;
- le TRI est très satisfaisant (15,035 %) ;
- l'IP du promoteur est très intéressant (1.5).

Chapitre III : Étude d'un dossier de crédit d'investissement au sein de l'agence BADR (364) de Bejaia

La très forte rentabilité du projet démontrée par les données précédentes, fait de cet investissement une intéressante opportunité pour la banque d'accompagner la relation dans son développement dans un créneau porteur, et ainsi accroître les mouvements qui lui sont confiés.

Conclusion générale

Conclusion générale

Tout au long de ce travail nous avons compromis d'apporter des éléments de réponse, que nous estimons primordial, à la question : «**Quelle est la procédure d'octroi d'un crédit d'investissement par la banque BADR?**». Il y a lieu de noter que le foyer primordial de cet investissement est représenté par la banque de l'agriculture et du développement rural.

Afin de mener à bien son étude, le banquier est appelé à faire un expertise qui commencera par la connaissance du client et s'achèvera par une appréciation de la structure financière de l'entreprise.

A l'issue de cette étude le chargé du dossier pourra cerner les besoins de demandeur de crédit, sa capacité de remboursement ainsi que le niveau du risque qu'il est appelé à courir, puis prendre sa décision en conséquence, le seul souci du banquier est de minimiser le risque financier et en même temps de maximiser son profit et le seul moyen lui permettant d'atteindre ses objectifs serait d'améliorer d'avantage ses méthodes d'analyse et d'évaluation des demandes de crédits.

Notre mémoire qui porte sur « Le financement bancaire d'un crédit d'investissement » qui a pu être concrétisé et appuyé par un stage pratique au sein de la banque de l'agriculture et du développement rural pour un cas de création d'une Firme d'élevage de la Daurade en mer, avait pour objectif d'accorder un crédit d'investissement en minimisant les risques liés à ce financement. Ce travail nous a permis de déduire que pour donner cette confiance à son client, le banquier entame un certain nombre d'études et d'analyses sur le projet qui sont les suivantes :

- Etude de la viabilité du projet ; susceptible de déterminer si le projet est viable par l'étude de son marché ;
- Etude de la rentabilité du projet et son impact économique et financier, et cela grâce aux différents critères qui sont adopter, faisant l'objet dans l'analyse de rentabilité de ce dernier.

Etant donné que la banque est une entreprise commerciale dont l'objectif principal est la réalisation des profits, le banquier n'est jamais certain de son avis favorable. Il doit donc se protéger lors de son engagement contre l'incertitude du lendemain, en exigeant la retenue de sûretés qu'on appelle le plus souvent par les garanties

Conclusion générale

Ses garanties jouent un rôle psychologique sur le débiteur, puisqu'il est susceptible de les perdre s'il ne respecte pas ses engagements à l'échéance, pour cela le banquier doit être plus vigilant et plus performant ; l'objectif étant de ne faire que des crédits fiables. De ce fait, nous avons estimé utile et nécessaire d'apporter les suggestions suivantes :

- Le respect des règles de techniques bancaires lors de la mise en place des crédits existants ;
- L'instauration d'un réseau interbancaire de transmission des données afin d'assurer la rapidité et la confidentialité dans l'échange de l'information.

A travers l'étude de la viabilité du projet on trouve qu'il est faisable et qu'il a de forte chance de réussite vu qu'il n'y a pas une forte concurrence, au niveau national, dans ce secteur d'activité.

Ainsi, l'étude de la rentabilité montre que ce projet présente une grande rentabilité et ce à travers les résultats affichés par les critères de rentabilité étudiés.

En définitive, nous pouvons dire que le projet est viable et rentable, ce projet mérite que ces risques soient pris. Et le financement du projet par un crédit d'investissement à moyen terme d'un montant de trente-six million quatre cent cinquante et un mille trois cent quatre-vingt sept dinar et soixante-quinze centime (36 451 387, 75 DA), d'un différé de deux (2) ans, d'une durée de remboursement de 5ans, un taux d'intérêts de 5,5 % et bénéficier d'une bonification de la part du ministre de la pêche.

Annexes

Annexe n°1 : Pièces constitutives d'un dossier de crédit



ANNEXE N°1

PIECES CONSTITUTIVES D'UN DOSSIER DE CREDIT : CREDIT D'INVESTISSEMENT OU D'EXPLOITATION.

A) DOCUMENTS ADMINISTRATIFS ET JURIDIQUES :

- Demande de crédit signée par une personne habilitée ;
- Copie dûment légalisée des statuts (pour les personnes morales) ;
- P.V délibération désignant et autorisant le gestionnaire à contracter des emprunts ;
- Copie dûment légalisée du registre de commerce ou toute autres documents justifiant l'autorisation d'exercice de l'activité projetée ou exercée (agrément, autorisation d'exploitations, carte fellah, carte d'artisan...etc) ;
- Copie dûment légalisée du BOAL (Bulletin Officiel des Annonces Légales) ;
- Copie dûment légalisée de l'acte de propriété, de concession ou de bail des locaux professionnels.

B) DOCUMENTS COMPTABLES ET FISCAUX :

- Bilan et T.C.R. des trois (03) derniers exercices ;
- Rapport du commissaire aux comptes pour les entreprises concernées ;
- Bilans et T.C.R. prévisionnels ;
- Plan de financement et/ou de trésorerie ;
- Situations fiscales et parafiscales récentes ou échéanciers éventuels.

C) DOCUMENTS ECONOMIQUES ET FINANCIERS :

- Étude technico-économique (en particulier pour les demandes d'investissement) ;
- Facture pro forma, devis, contrats des équipements à acquérir ;
- Plan des charges, carnet de commandes, contrats, conventions, ...etc.

D) DIVERS:

- Avantages obtenus : ANDI, concessions, avantages liés à l'exportation ;
- Tout document jugé utile par le client pour appuyer sa demande de financement ;
- Tout document nécessité par la mise en place des dispositifs spécifiques.

Annexe n°2 : Demande d'un crédit à long terme

SARL ALM AQUACOLE
CAP SIGLI BENI K'SILA
TEL : 05 49 82 66 10/05 41 33 51 73
Mail: ALM.AQUACOLE@gmail.com

BEJAIA LE : 29/09/2019

AU DIRECTEUR DE L'AGENCE BADR BEJAIA N 364

Objet : Demande d'un crédit à long terme.

Monsieur le directeur,

Nous avons l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance pour financemert d'une activité d'élevage en milieu marin.

Dans le souci de donner une suite positive à notre projet nous vous demandons de bien vouloir prendre en considération notre demande, Dans les meilleur délais possible car nous somme dans l'obligation de nous tenir a des délais pour l'installation de nos équipement en mer afin de profiter des meilleures conditions technique et météorologique ; et afin de pouvoir entre en production pour l'année 2020.

Après mure réflexion et consultation avec des professionnels de la mer et des expert financier nous avons pris la décision de revoir le montant du crédit demandé a la baisse de soixante cinq million de dinar 65 000 000.00 DA à trente HUIT millions six cent mille dinar 38 600 000.00 da en un financement mixte avec la Badr Bejaïa a hauteur de cinquante pour cent chaque un.

La baisse du crédit est due au report de l'acquisition du bateau de travail qui se fera dans un investissement ultérieur, d'ont nous pouvons palier a son absence par d'autre moyen la première année.

Durant la première année, la SARL prévoit par contre l'acquisition d'investissements indispensables à l'activité et à son exploitation pour un montant de trente huit millions six cent mille dinar 38 600 000.00da repartis comme suit :

Annexe n°2 : Demande d'un crédit à long terme

Promoteur :

-cages	: 9 300 000,00 DA
-encrage	: 9 650 000,00 da
-soudeuse	: 500 000,00 da
Total	19 450 000,00 da

La banque :

- filets	: 15 650 000,00 DA
- Bateau	: 3 500 000,00 DA
Total	19 150 000,00da

Le TOTAL GENERAL : 38 600 000,00 DA

En ce qui concerne les constructions et autres matériels, ils seront réalisés au fur et à mesure durant les premières années de l'exploitation.

Le crédit à long terme que nous sollicitons est par conséquent de 19 500 000,00 da représentant 50% du total du projet dont la durée d'amortissement sera de cinq (5) ans et de deux (02) ans de différé.

Ce projet d'investissement bénéficie des avantages de l'ANDI.

Dans l'optique de mieux apprécier notre demande, nous joignons une étude technico-économique du projet et nous mettons bien entendu à votre disposition les garanties suivantes :

- Duplex F5 Les DUNES CHERAGA ALGER estimé à DA 40.000.000,00

Dans l'attente d'une réponse favorable et comptant sur votre aimable collaboration, Veuillez agréer, Monsieur le Directeur nos salutations distinguées.

Gérant :

Mr : xx_xx

San ALM AOUACOLE
 Lieu de l'ACCELMINT
 Cne BENI KSIAM, Béjaia
 RCN/1408018000000000

Annexe n°3 : Lettre d'acceptation



بنك الفلاحة و التنمية الريفية
BANQUE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

AGENCE DE YEMMA GOURAYA 364 BVD DE LA SOUMMAM 06000 BEJAIA

LETTRE D'ACCEPTATION

Agence domiciliataire : **ALE YEMMA GOURAYA 364**

Numéro de compte client : **3640000013030046**

Numéro de dossier : **Aut N°282 du : 17/10/2019**

Nom ou raison social de l'emprunteur : **SARL ALM AQUACOLE**

Adresse du siège social de l'emprunteur : **CAP SIGLI BENI KSILA W BEJAIA**

Activité : **AQUACULTURE**

Madame, Monsieur, Melle,

Pour faire suite à votre demande de financement, nous avons le plaisir de vous informer que notre établissement est disposé à vous octroyer le crédit suivant :

- Type de prêt : **Crédoc R/CLT Partiellement bonifié privé**
- Montant : **19 150 000,00**
- Taux : **Taux en vigueur**
- Date limite d'utilisation : **1 an**
- Durée d'amortissement : **06 Ans**
- Période de différé : **2 ans (différé total)**

Cependant, nous attirons votre aimable attention, sur le fait que ce crédit ne pourra connaître un début d'utilisation, que lorsque les garanties et réserves bloquantes, citées ci-dessous, auront été levées :

- Caution hypothécaire de 1^{er} rang du Duplex F5 sis aux dunes CHERAGA à expertiser par un expert conventionné avec la BADR,
- Engagements de nantissement des équipements et souscription DPAMR,
- CSL des associés,
- Situations fiscales et parafiscales apurées ou avec échéancier,
- Convention de prêt,
- Statuts de la société,
- PV de désignation d'un représentant disposant du pouvoir de contracter un emprunt,
- LCAC des associés.

Dans l'attente, de vous lire, veuillez agréer, monsieur, nos salutations distinguées

Fait à Bejaia le 29.10.2019

Copie : GRE S/D.E

SARL ALM AQUACOLE
Lieu dit TAGUEL MIMT
Che BENI KSILA W Bejaia
RCN° 16 B 0189044-06/00

Le Directeur d'Agence



Annexe n°4 : Bilan actif

SARL ABN AQUACOLE						
BILAN ACTIF						
ACTIF	Note	Enuf	Amort	AU 31/12/2020	AU 31/12/2021	AU 31/12/2022
ACTIF IMMOBILISE (NON COURANT)						
Ecart d'acquisition (ou goodwill)						
Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles		37 502 775,30	3 751 870,47	34 144 945,43	38 508 130,38	34 871 295,23
Immobilisations en cours						
Immobilisations financières						
Titres mis en équivalence - Entreprises associées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres participations ou créances rattachées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres titres immobilisés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts et autres actifs financiers non courants		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL ACTIF NON COURANT		37 502 775,30	3 751 870,47	34 144 945,43	38 508 130,38	34 871 295,23
ACTIF COURANT						
Stocks en cours		1 191 844 580,13	19 574 066,75	1 95 870 423,76	95 870 483,76	95 870 483,76
Créances et emplois assimilés						
Clients		0,00	0,00	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00
Autres débiteurs		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Impôts		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres actifs courants						
Disponibilité et assimilés						
Paiements et autres actifs financiers courants						
TTrésorerie		3 354 585,15	0,00	3 354 585,25	38 262 371,52	40 467 527,32
TOTAL ACTIF COURANT		1 231 399 165,15	19 574 066,75	1 95 870 423,76	138 633 055,68	143 838 011,08
TOTAL GENERAL ACTIF		1 611 331 940,45	23 325 937,22	131 369 974,44	155 141 186,06	177 959 306,31

Annexe n°5 : Bilan passif

SARL ALM AQUACOLE

BILAN PASSIF

Libellé	note	AU 31/12/2020	AU 31/12/2021	AU 31/12/2022
CAPITAUX PROPRES				
Capital émis (ou compte de l'exploitant)		10 000 000,00	10 000 000,00	10 000 000,00
Primes et réserves / (réserves consolidées)		0,00	0,00	0,00
Ecart de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Résultat net/ Résultat net part du groupe			21 771 181,57	21 984 181,57
Autres capitaux propres - report à nouveau		0,00	0,00	21 771 181,57
Part de la société consolidante				
Part des minoritaires				
TOTAL I		10 000 000,00	31 771 181,57	53 755 181,57
PASSIFS NON-COURANTS				
Emprunt et dettes financières		19 000 000,00	19 000 000,00	15 833 000,00
Impôts			0,00	
Autres dettes non courantes		98 869 974,44	98 869 974,44	98 869 974,44
Provisions			0,00	
TOTAL PASSIFS NON COURANTS II		117 869 974,44	117 869 974,44	114 702 974,44
Fournisseurs et comptes et rattachés		0,00	0,00	
Impôts			0,00	
Autres dettes		9 500 000,00	9 500 000,00	9 500 000,00
Trésorerie passif			0,00	
TOTAL PASSIFS COURANTS		9 500 000,00	9 500 000,00	9 500 000,00
TOTAL GENERAL PASSIF		127 369 974,44	127 369 974,44	124 202 974,44

Annexe n°6 : Compte de résultat

SARL ALM AQUACOLE

27/08/2019 11:44

COMPTE DE RESULTAT

Libellé	Note	AU 31/12/2020	AU 31/12/2021	AU 31/12/2022	AU 31/12/2023	AU 31/12/2024
Ventes et Produits annexes		0,00	208 000 000,00	208 000 000,00	208 000 000,00	208 000 000,00
Variation stocks produits finis et en cours		119 844 580,51	119 844 580,51	119 844 580,51	119 844 580,51	119 844 580,51
Production immobilisées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
I. Production de l'exercice		119 844 580,51	327 844 580,51	327 844 580,51	327 844 580,51	327 844 580,51
Achat consommés		82 627 155,75	262 669 695,26	262 669 695,26	262 669 695,26	262 669 695,26
Services extérieurs et autres consommations		8 166 397,94	8 053 661,83	7 884 557,68	3 575 453,53	4 009 349,37
II. Consommation de l'exercice		90 793 553,69	270 723 357,09	270 554 252,94	266 245 148,79	266 679 044,63
III. VALEUR AJOUTÉE D'EXPLOITATION (I - II)		29 051 026,82	57 121 223,42	57 290 327,57	61 599 431,72	61 165 535,88
Charges de personnel		4 606 560,00	9 026 640,00	9 026 640,00	9 026 640,00	9 026 640,00
Impôts, taxes et versement assimilés		0,00	0,00	0,00	624 000,00	1 040 000,00
IV. EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		24 444 466,82	48 094 583,42	48 263 687,57	51 948 791,72	51 098 895,88
Autres produits opérationnels		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres charges opérationnelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, provisions et pertes de va		23 731 966,82	25 610 901,85	25 610 901,85	28 510 901,85	28 510 901,85
Reprise sur pertes de valeurs et provisions		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
V. RESULTAT OPERATIONNEL		712 500,00	22 483 681,57	22 652 785,72	23 437 889,87	22 587 994,03
Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges financières		712 500,00	712 500,00	667 968,75	549 218,75	430 468,75
VI. RESULTAT FINANCIER		-712 500,00	-712 500,00	-667 968,75	-549 218,75	-430 468,75
VII. RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPÔTS (V + VI)		0,00	21 771 181,57	21 984 816,97	22 888 671,12	22 157 525,28
Impôts exigibles sur résultats ordinaires		0,00	0,00	0,00	1 304 654,25	2 104 964,90
Impôt différés (Variations) sur résultat ordinaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des impôts		0,00	0,00	0,00	1 304 654,25	2 104 964,90
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES		119 844 580,51	327 844 580,51	327 844 580,51	327 844 580,51	327 844 580,51
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES		119 844 580,51	306 073 398,94	305 859 763,54	306 260 963,64	307 792 020,13
VIII. RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES		0,00	21 771 181,57	21 984 816,97	21 584 016,87	20 052 560,38
Éléments extraordinaires (produits) (à préciser)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Éléments extraordinaires (charges) (à préciser)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IX. RESULTAT EXTRAORDINAIRE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
X. RESULTAT NET DE L'EXERCICE		0,00	21 771 181,57	21 984 816,97	21 584 016,87	20 052 560,38

Références bibliographiques

Ouvrage :

- Béatrice et Francis Grandguillot, « Exercice d'analyse financière », Ed Gualino, 2010-2011.
- CATHERINE KARYOTIS, « L'essentiel de la Banque », Ed Gualino, 2015-2016.
- Cyrille M, « comptabilité Générale de l'entreprise » ; Édition de Boeck Université ; 2003.
- DOV OGIEN, « Maxi fiche de gestion financière de l'entreprise » ; Ed DUNOD ; paris ; 2008.
- Elizabeth Vinay, « Réalisez votre étude de marché avec succès » ; Edition d'Organisation ; 2013.
- G CORRIVEAU, « Guide de la faisabilité de projet » ; Ed presses de l'université du Québec ; 2012.
- GEORGE et HENRI BERNARD Petit-Dutaillis, « Le risque du crédit bancaire », Ed Sirey, Paris, 1947.
- JACKY KOEHL, « Les choix des investissements, Ed DUNOD », paris, 2003.
- KHAROUBI CÉCILE et THOMAS PHILIPPE ; Thomas ; Analyse du risque de crédit ; 2^e édition ; 2016.
- Luc BERNET-ROLLANDE ; « Principes de technique bancaire » ; 25^e édition ; DUNOD.
- MARCHESNAY M, « Management stratégique » ; Edition L'ADREG ; Paris ; Mai 2004.
- NATHALIE MOURGUES, « Le choix des investissements dans l'entreprise », Ed ECONOMICA, 1994.
- NATHALIE TRAVERDET-POPIOLEK, « Guide du choix d'investissement », Ed d'Organisation, paris, 2006.

Mémoires :

- B. CHANEZ, T. ZHIRA ; « financement bancaire d'un crédit d'investissement » ; Mémoire de fin de cycle ; 2018.
- BELLAL D, « Mémoire de fin de cycle », Brevet Supérieur de Banque ; Caractéristique et modalités d'octroi d'un crédit bancaire ; 2006.
- BENTOUNSI H, « Mémoire de fin d'étude, montage et étude de dossier de crédit », Ecole Supérieure de Banque, 2005.
- Bouchaïb H, Boussalem S ; mémoire de fin cycle « analyse des états financiers d'une entreprise » ; 2018.
- LASARY, « Evaluation et financement de projet » ; la collection de l'étudiant ; Edition Dar El OTHMANIA, Alger. 2007.

Sites :

- www.compta-facil.com
- www.économie-gestion.com
- www.expertinbox.com

Table des matières

Table des matières

Remerciements

Dédicaces

Liste des abréviations

Liste des tableaux, schémas et figures

Sommaire

Introduction générale..... i

Chapitre I : Généralités sur l'investissement et le crédit d'investissement 4

Introduction 5

Section 01 : notion générale sur l'investissement..... 5

V. La notion d'investissement 5

I.1. Définition de l'investissement 5

I.1.1. Définition économique de l'investissement..... 5

I.1.2. Définition comptable de l'investissement 6

I.1.3. Définition financière de l'investissement 6

II. Les catégories d'investissement..... 6

II.1. Selon la classification comptable..... 6

II.2. Classification selon la finalité industrielle et commerciale..... 7

III. Les caractéristiques d'un investissement 7

IV. Notion sur le risque d'un crédit d'investissement 8

IV.1. Les différents investissements risqués..... 8

IV.2. Diminuer le risque de l'investissement 9

Section 02 : Notion générale sur le crédit..... 10

V.1. Définition du crédit 10

V.2. Typologie de crédit 10

V.2.1. Les crédits aux particuliers 10

Table des matières

V.2.1.1. Les crédits à la consommation	11
V.2.1.2. Les crédits immobiliers	12
V.2.2. Les crédits aux entreprises	13
V.2.2.1. Les crédits de trésoreries	13
V.2.2.2. Les crédits d'investissement	15
V.3. Les différents risques liés aux crédits	15
VI. Les garanties du crédit.....	17
VI.1. Les garanties personnelles.....	17
VI.2. Les garanties réelles.....	18
Conclusion	19
 Chapitre II : Evaluation du projet d'investissement	 20
Introduction	21
Section 01 : montage d'un dossier de crédit d'investissement	21
I. Les pièces constitutives d'un dossier de crédit d'investissement ou d'exploitation.	21
I.1. Les documents administratifs et juridiques	21
I.2. Les documents comptables et fiscaux	22
I.3. Les documents économiques et financiers	22
III. Etude de la faisabilité d'un projet d'investissement	22
II.1. Une étude technico-économique.....	23
II.1.1. Les moyens permettant la collecte d'information	23
II.1.1.1. L'entretien avec le client.....	23
II.1.1.2. La consultation du service renseignements commerciaux	23
II.1.1.3. Consultation des fichiers de la banque d'Algérie.....	24
II.1.1.4. Consultation des services de renseignements juridiques	25

Table des matières

II.2. L'analyse de marché	26
II.3. L'analyse technique	26
II.4. L'analyse commerciale	27
Section 02 : l'analyse financière d'un crédit d'investissement	30
III. La rentabilité d'un crédit d'investissement	30
III.1. Les Soldes Intermédiaires de Gestion	30
III.1.1. La marge commerciale (MC).....	31
III.1.2. La production de l'exercice(PE).....	31
III.1.3. La valeur ajoutée (VA).....	32
III.1.4. Excédent brut d'exploitation (EBE)	32
III.1.5. Résultat d'exploitation (RE)	32
III.1.6. Résultat courant avant impôts (RCAI).....	33
III.1.7. Résultat exceptionnel.....	33
III.1.8. Résultat net d'exercice	34
III.2. La capacité d'autofinancement (CAF)	34
III.3. Le calcul des ratios	36
III.3.1. Les ratios de mesure de rentabilité et de liquidité (solvabilité).....	36
III.3.1.1. Les ratios de solvabilité	36
III.3.1.2. Les ratios de rentabilité.....	37
III.4. Les structure de financement	37
III.4.1. Les grandeurs significatives.....	38
III.4.1.1. Le fond de roulement net global (FRNG).....	38
III.4.1.2. Le besoin de roulement (BFR).....	41

Table des matières

III.4.1.3. La trésorerie (TR).....	42
III.5. Analyse de la rentabilité d'un crédit d'investissement.....	44
III.5.1. Analyse de la rentabilité d'un investissement	44
III.5.1.1. La durée de vie du projet d'investissement.....	44
III.6. Les critères de rentabilité d'un projet d'investissement	49
III.6.1. Le délai de récupération actualisée (DRA).....	50
III.6.2. La Valeur Actuelle Nette (VAN)	51
III.6.3. L'indice de profitabilité (IP).....	52
III.6.4. Taux de rentabilité interne (TRI).....	53
Conclusion	53

Chapitre III: Étude d'un dossier de crédit d'investissement au sein de l'agence BADR (364) de Bejaia	54
---	-----------

Introduction	55
---------------------------	-----------

Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil	56
---	-----------

I. Présentation générale de la BADR	56
I. 1. Historique de la BADR	56
I. 2. Forme juridique.....	58
I. 3. Organisation de la BADR	58
I. 3.1. La direction centrale	58
I. 3.1.1. La direction générale	58
I. 3.1.2. Les directions générales adjointes	58
I. 3.2. Le réseau	59
I. 4.1. La direction de l'agence	59
I. 4.2. Le service secrétariat	60

Table des matières

I. 4.3. Le service back office	60
I. 4.3.1. Le service crédit.....	60
I. 4.3.2. Le service juridique.....	60
I. 4.3.3. Le service monétique.....	60
I. 4.4. Le front office	61
I. 4.4.1. Le service portefeuille	61
I. 5. Les missions et les objectifs de la BADR	62
I. 5.1. Les principales missions de la BADR	62
I. 5.2. Les objectifs de la BADR	63
Section 02 : Le financement d'un crédit d'investissement	65
II. Le montage d'un dossier du crédit d'investissement	65
II. 1. Identification des promoteurs	65
II. 2. Présentation du projet	66
II. 2.1. L'objectif du projet	66
II. 2.2. Les installations comportent	66
II. 3. Étude de marché.....	67
II. 4. Étude technique	67
II. 4.1. Description détaillée des investissements	68
II. 4.1. Montage financier	69
II. 5. Analyse de la situation financière de l'entreprise	69
II. 5.1. Evaluation de la rentabilité de l'entreprise.....	69
II. 5.1.1. Le reclassement des bilans financiers de l'entreprise	70
II. 5.1.2. Les Soldes Intermédiaires de Gestions (SIG)	72
II. 5.1.3. Présentation de la Capacité d'Autofinancement (CAF)	74
II. 5.2. Les ratios de rentabilité	75
II. 5.2.1. Le taux de rentabilité financière	75
II. 5.2.2. Le taux de rentabilité commerciale	76
II. 5.2.3. Le taux de rentabilité économique.....	76
II. 5.3. Les Ratios de solvabilité.....	76
II. 5.3.1. Ratio d'Autonomie financière	77
II. 5.3.2. Ratio d'Indépendance financière	77

Table des matières

II. 5.3.3. Ratio de la capacité de remboursement	77
II. 5.4. les structures de financement	78
II. 5.4.1. les grandeurs significatives	78
II. 6. Analyse des critères d'évaluations du choix d'investissements.....	79
II. 6.1. Analyse de la rentabilité financière	79
II. 6.1.1. La structure d'investissement	79
II. 6.1.2. Amortissements des investissements.....	80
II. 6.1.3. Détermination de la Valeur Résiduelle de l'Investissement(VRI)	81
II. 6.2. Elaboration du tableau de compte résultat et Cash-flow	82
II. 6.2.1. Elaboration du tableau de compte résultat.....	82
II. 6.2.2. Elaboration du tableau des cash-flows.....	85
II. 7. La décision finale.....	89
Conclusion.....	89
Conclusion générale	93
Annexes.....	94
Annexe n°1 : Pièces constitutives d'un dossier de crédit d'investissement.....	95
Annexe n°2 : demande d'octroi d'un crédit.....	96
Annexe n°3 : Lettre d'acceptation	97
Annexe n°4 : Actif du bilan (2020, 2021, 2022).....	98
Annexe n°5 : Passif du bilan (2020, 2021, 2022)	99
Annexe n°6 : Le TCR prévisionnel	100
Références bibliographiques	101
Table des matières.....	103

Résumé :

La banque est un acteur majeur dans une économie. La panoplie de crédits dont elle dispose sont susceptibles de financer tous les besoins que peut exprimer un particulier ou une entreprise dans le cadre de son activité. Cependant, il n'est pas toujours facile de cerner les besoins financiers et de leur adapter le concours approprié, car les facteurs qui peuvent influencer sur l'issue finale sont autant variés qu'imprévisibles.

Le financement bancaire des crédits d'investissement constitue l'élément moteur dans le lancement de tout projet de création. L'octroi de crédits est un acte de gestion d'une portée considérable, eu égard aux enjeux économiques et financiers qu'il génère, tant sur le plan de création de richesses et d'emplois que sur le plan du développement économique.

Les mots clés : crédit, finance, investissement, risque.

Abstract:

The bank is a major player in an economy. The panoply of credits available to it can be used to finance all the needs that an individual or a company may express within the framework of its activity. However, it is not always easy to pinpoint financial needs and match them with the right competition, as the factors that can influence the final outcome are as varied as they are unpredictable.

Bank financing of investment loans is the driving force behind the launch of any creation project. The granting of loans is a management act of considerable scope, given the economic and financial challenges it generates, both in terms of wealth creation and jobs and in terms of economic development.

The key words: credit, finance, investment, risk.

الملخص:

المصرف يمثل دورا هاما في الاقتصاد. مع ترسانة القروض التي بحوزته، يمكن ان يمول معظم حاجيات اىخاص او مؤسسة في إطار ميدان العمل. رغما ذلك، لا يسهل دائما تلبية الاحتياجات التمويلية بسبب الظروف المتنوعة والغير قابلة للتوقع لتأثيرها على المسار النهائي لعملية التمويل.

التمويل المصرفي لقروض الاستثمار يكون بمثابة العنصر المحرك في انطلاق أي مشروع صناعي. تقديم القروض هو عمل تسيير ذو أهمية كبيرة، نظرا للتحديات الاقتصادية والمالية التي ينتجها أكثر من ناحية خلق الثروات ومناصب الشغل مقارنة بناحية التطور الاقتصادي.

الكلمات المفتاحية : القرض، المالية، الاستثمار، الخطر